

Accusé de réception en préfecture
068-200066041-20260709-DEL-095-2026-DE
Date de télétransmission : 16/07/2026
Date de réception préfecture : 16/07/2026



Plan de Mobilité Simplifié

17 décembre 2025



SOMMAIRE

Préambule	3
-----------------	---

PHASE 1 DIAGNOSTIC

Etat des lieux.....	8
Offre de mobilité.....	24
Concertation	33
Conclusion	44

PHASE 2 ELABORATION D'UNE STRATEGIE

Les axes stratégiques	48
Les actions.....	49

PHASE 3 DECLINAISON EN FICHES ACTIONS

Les fiches actions	52
La chronologie des actions	71



01

PREAMBULE



Qu'est ce qu'un Plan des mobilités simplifié (PDMS) ?

- Le **PDMS** est un document volontaire de **planification**. Il a la caractéristique d'être particulièrement **souple** car il laisse aux élus une totale liberté quant **au choix des thématiques de mobilité à traiter et des itinéraires cycles à mener**. Il n'est lié juridiquement aux autres plans ou documents d'urbanisme, et n'est pas opposable.

- **Qu'y retrouve-t-on ?**

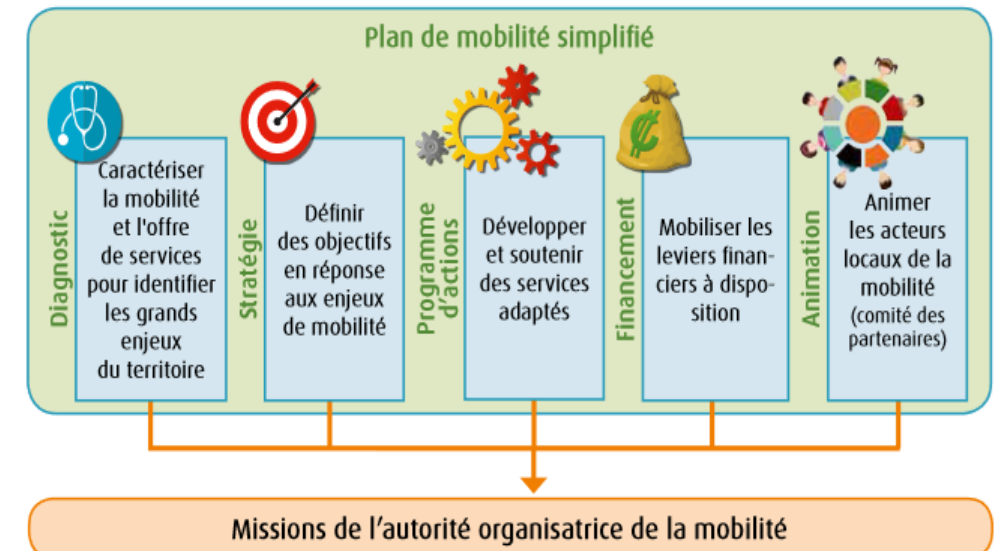
- Un **diagnostic** de la situation du territoire en matière de mobilité, prenant en compte les précédentes études et actions menées sur le territoire,
- Une **stratégie** de mobilité adaptée aux besoins du territoire et identifiés dans le diagnostic précédent,
- Un **plan d'action** répondant opérationnellement aux axes stratégiques retenus

- **Quels objectifs ?**



PDMS

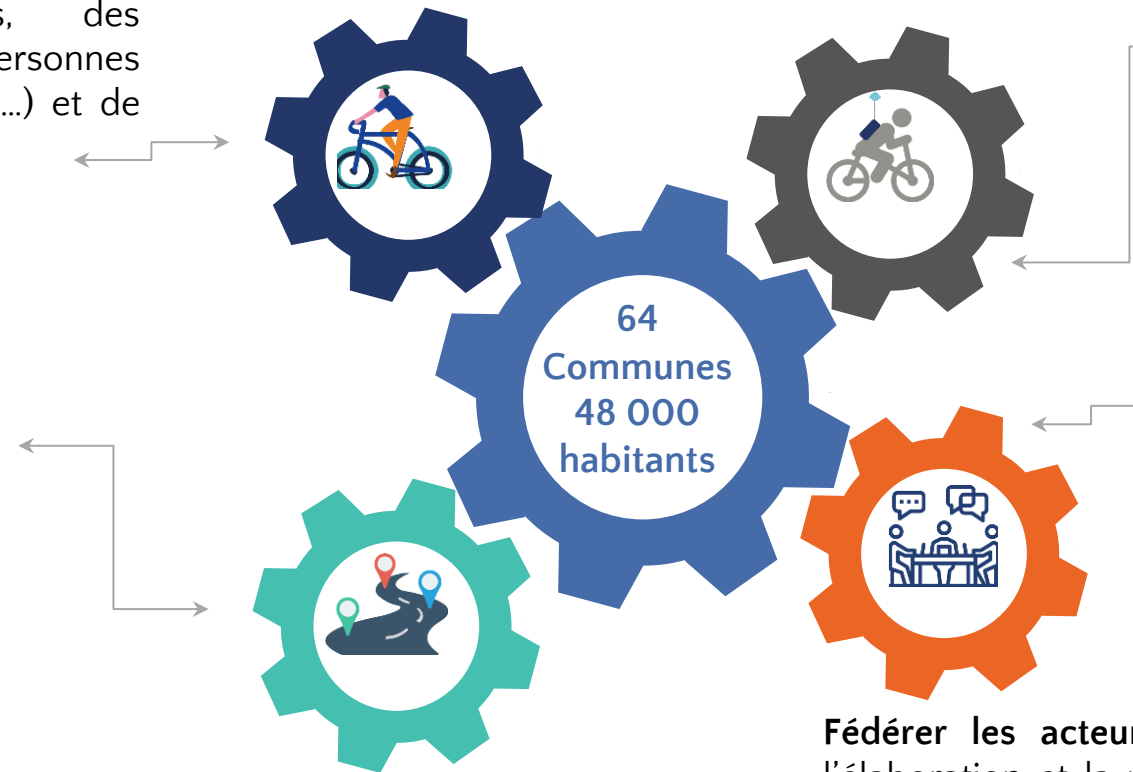
- Rendre compte de l'**état des lieux** actuel du territoire et des **pratiques de mobilité** des habitants,
- **Fédérer** les acteurs locaux autour d'une stratégie de mobilité locale,
- Constituer le **volet mobilité des politiques locales** en intégrant les spécificités locales,
- Créer des **synergies** entre la politique de mobilité et les autres politiques publiques,
- Définir des **actions prioritaires** à mettre en place,



Objectifs de l'étude

Le **développement de l'écomobilité** pour **décarboner les déplacements pendulaires** des habitants de Sundgau et améliorer leur cadre de vie et **l'attractivité du territoire** dans une logique de prise en compte des problématiques environnementales, des besoins de l'ensemble des publics (personnes âgées, jeunes, demandeurs d'emplois...) et de développement des modes actifs

Développer **l'intermodalité** afin de répondre aux **besoins de mobilité** en développant les modes alternatifs à l'usage de la voiture individuelle (covoiturage, transport en commun, mobilité électrique, mobilité solidaire ...).

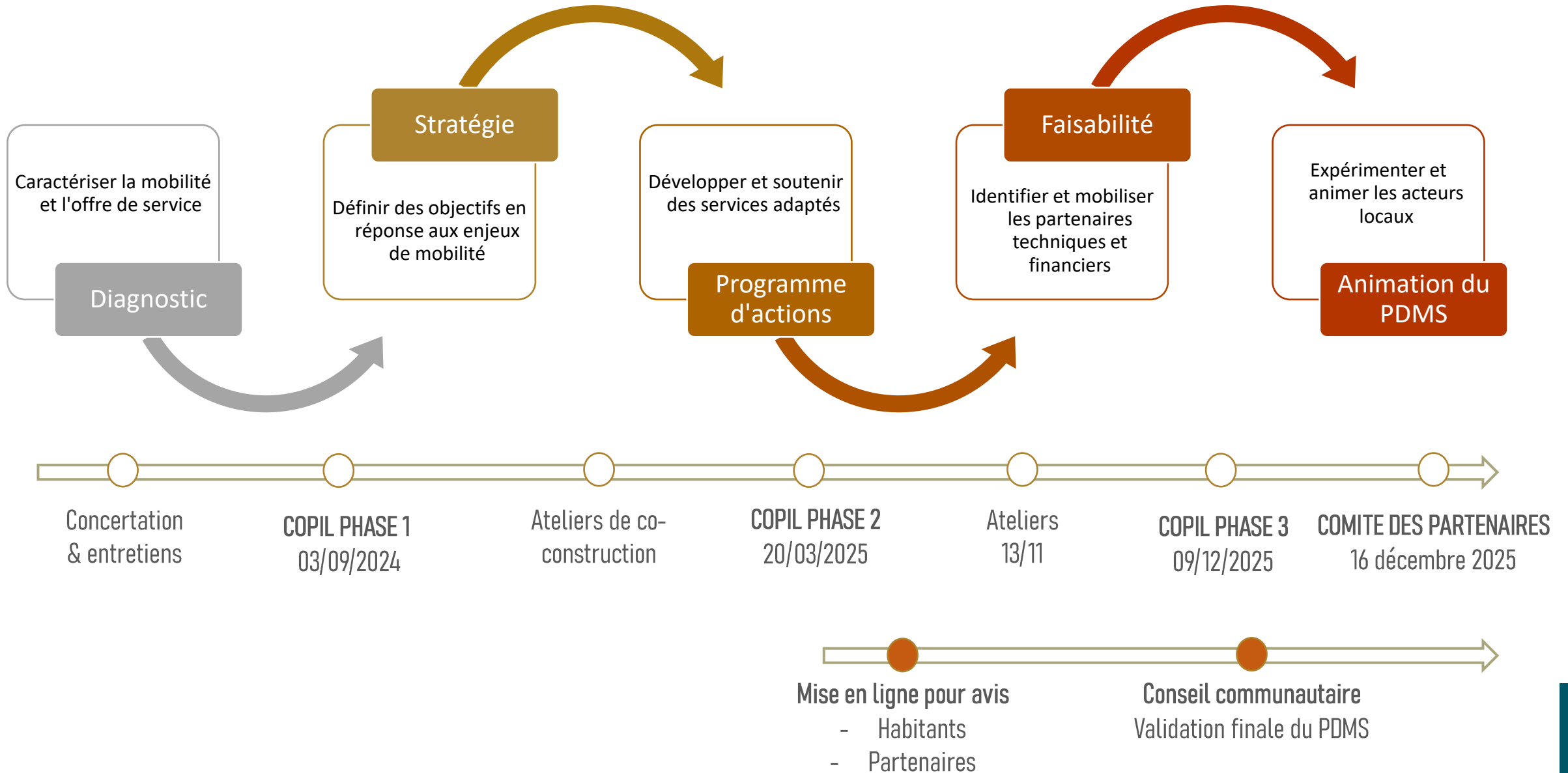


La mise en cohérence de la **politique de mobilité** avec les autres documents de planification **SCOT, PLU** (mais également avec les territoires voisins et favoriser ainsi une vision à long terme

Informer, **sensibiliser** et **favoriser** le changement de comportement en matière de mobilité des habitants et des salariés

Fédérer les acteurs locaux autour de l'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie locale de mobilité, concertée et basée sur les besoins et ressources du territoire.

Les différentes étapes



PHASE 1

DIAGNOSTIC DU TERRITOIRE



02

Etat des lieux

2.1 - Caractéristiques du territoire

2.2 – Analyse des flux de mobilité

2.3 - Enjeux d'intermodalité



2.1.1 - Caractéristiques du territoire: Profil du territoire

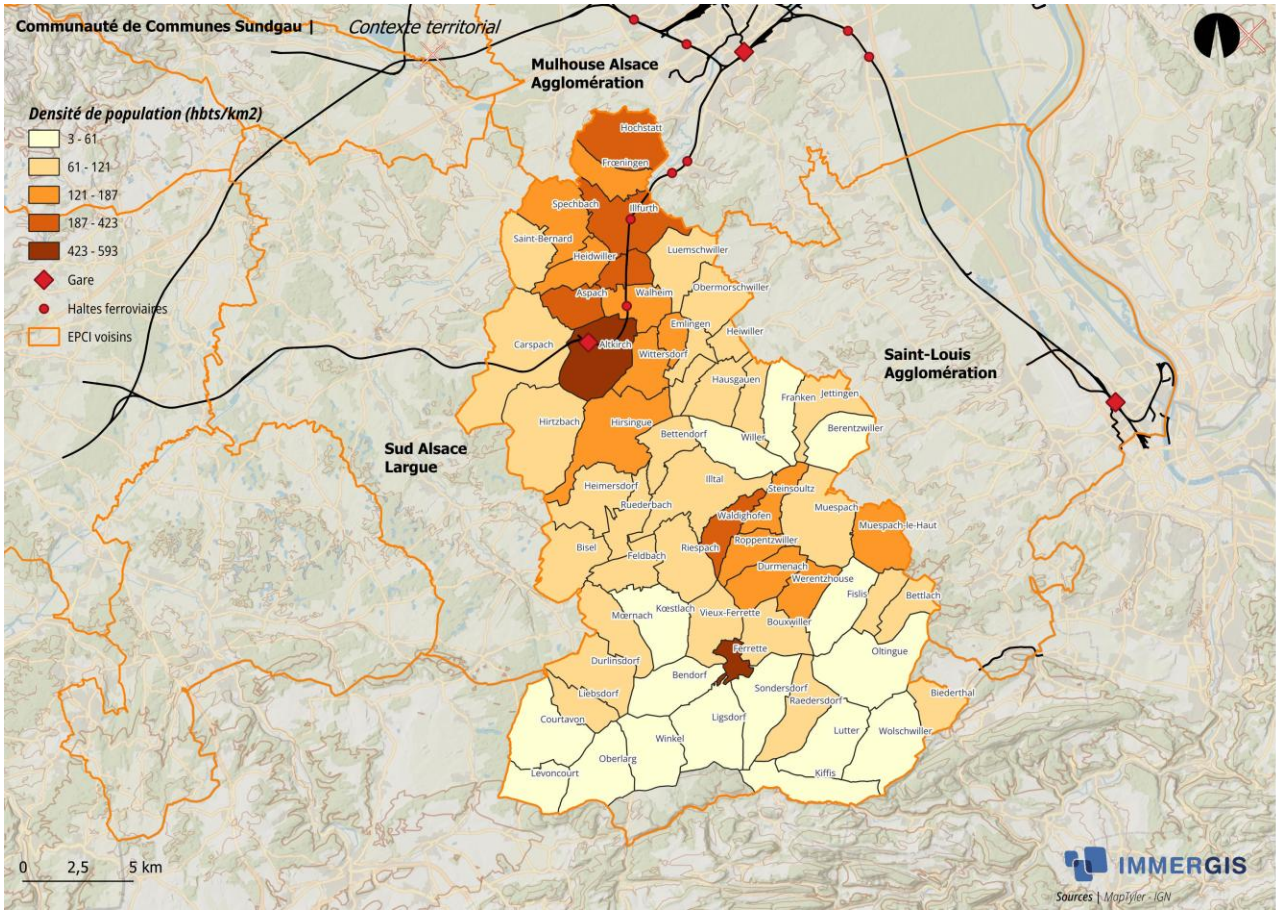
Structuration de la population :

- 47 771 habitants en 2020, soit une augmentation de **0,46%** par rapport à 2014.
- Les **60 ans et plus** ont augmenté progressivement entre 2009 et 2020, et représentent aujourd’hui **27,3%**

Moyens de déplacement domicile-travail

GES totaux	Part des actifs de plus de 15 ans utilisant la voiture pour se rendre au travail	Part des actifs de plus de 15 ans utilisant les transports en commun pour se rendre au travail
464 kt CO2e	88%	3%
Part des ménages possédant au moins une voiture	Distance moyenne domicile-travail	Part des actifs de plus de 15 ans utilisant la marche ou le vélo pour se rendre au travail
91,2%	23,3 km	4, 3%

- **23km** comme distance moyenne domicile-travail implique d’envisager des modalités de transport autre que vélo.



* « l’aire d’attraction d’une ville est un ensemble de communes, d’un seul tenant et sans enclave, qui définit l’étendue de l’influence d’un pôle de population et d’emploi sur les communes environnantes, cette influence étant mesurée par l’intensité des déplacements domicile-travail » Source : INSEE

2.1.2 - Caractéristiques du territoire: Structure de l'emploi

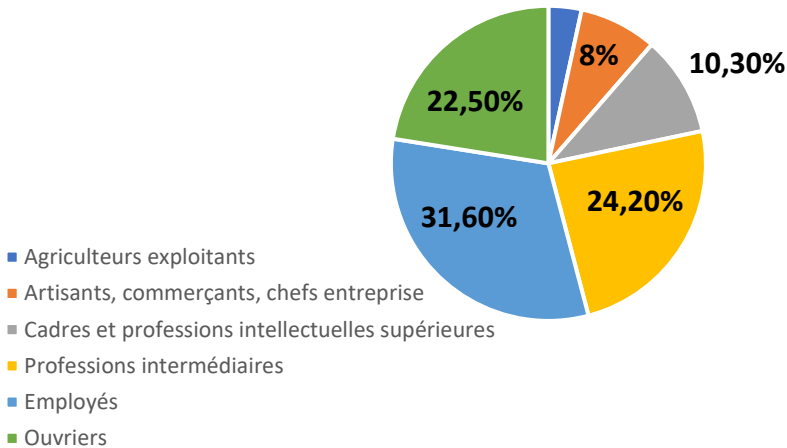
Caractéristiques de l'emploi

- Un indicateur de concentration d'emploi de **56,1** (56 emplois pour 100 actifs occupés habitant le territoire) avec **11 133 emplois**. Avec un indice inférieur à 100, le **nombre d'emplois proposés localement est inférieur au nombre d'actifs qui y résident**, impliquant de nombreux déplacements pendulaires en-dehors de la CC Sundgau.
- **85,7%** des actifs travaillent dans une **commune autre que celle de résidence** et **14,3%** travaillent dans **leur commune de résidence**.
- 441 entreprises en 2022
- Entre 2020 et 2022, augmentation du nombre d'entreprises créées de plus de 28%

Revenus

- La médiane du revenu moyen de la Communauté de communes Sundgau est de **29 410 € / an**.

Répartition des emplois salariés par catégorie socioprofessionnelle sur la CC Sundgau (INSEE,2020)



Structure de l'emploi

- Altkirch, le pole d'emploi principal du territoire.

Indice de concentration d'emploi* des principales communes attractives du territoire	
Altkirch	160
Ferrette	123,4
Hirsingue	96,8
Waldighofen	67,4
Illfurth	56,3

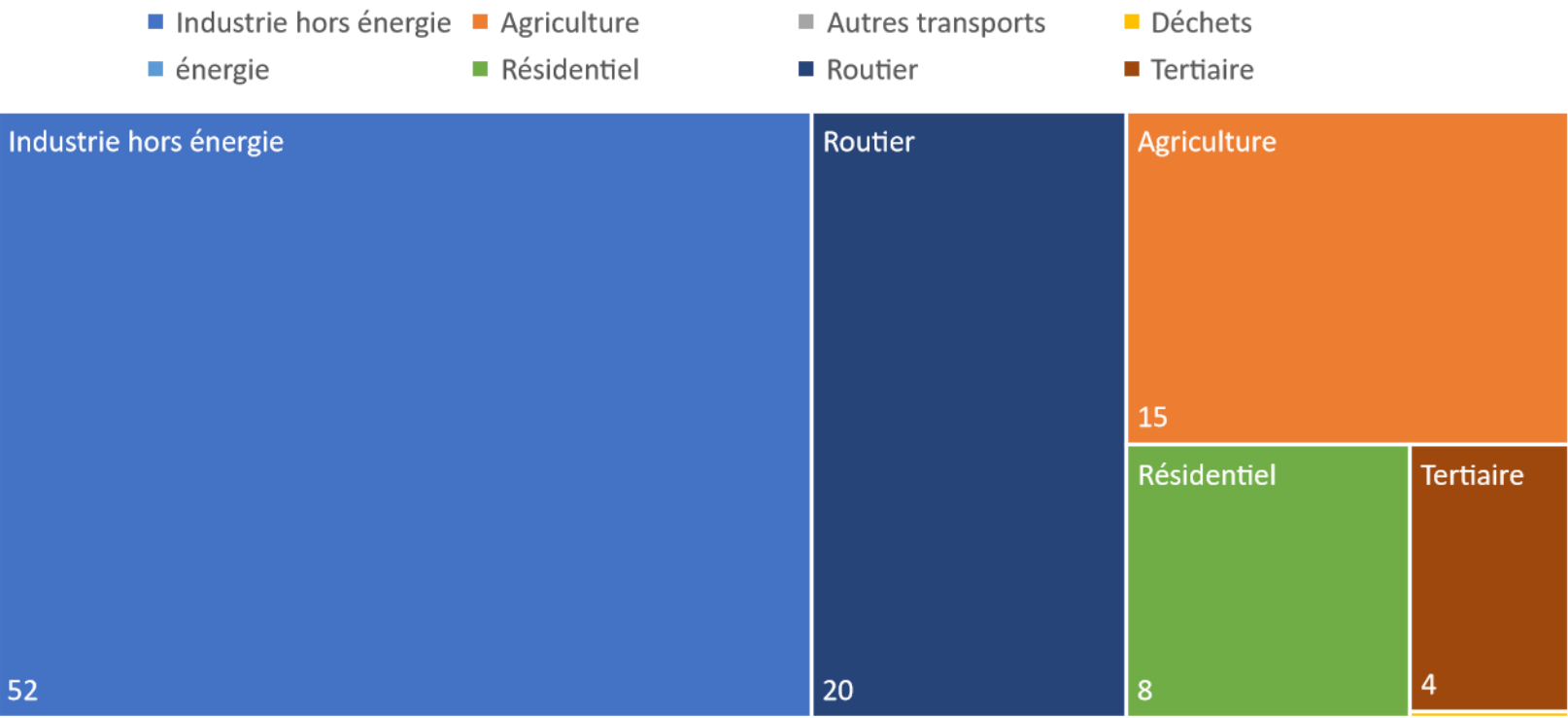
*rapport entre le nombre d'emplois total proposés sur un territoire et le nombre d'actifs occupés (actifs en emploi) qui y résident. Si cet indice est supérieur à 100 alors le nombre d'emplois proposés localement est plus important que le nombre d'actifs qui y résident et qui ont un emploi

2.1.3- Caractéristiques du territoire : Enjeux autour du changement climatique

Emissions de GES*

- Il est pertinent de faire un **état des lieux des émissions de GES** et de la consommation énergétique. Cet état des lieux permet de **quantifier en équivalent CO2 les émissions des différents secteurs** et ainsi dégager des dépendances de certains secteurs à des combustibles en particulier.
- Le territoire de la CC Sundgau émet **10,41 t EqCO2/an/hbts, supérieur à la moyenne nationale (6,14 t EqCO2/an/hbts)**.
- **Le transport routier** est le deuxième secteur émetteur de GES avec **2,07 t EqCO2/an/hbts** soit 20% sur l'ensemble des secteurs.

Part des émissions de GES par habitants par secteur (en tonnes équivalent CO2/hbts) en 2021



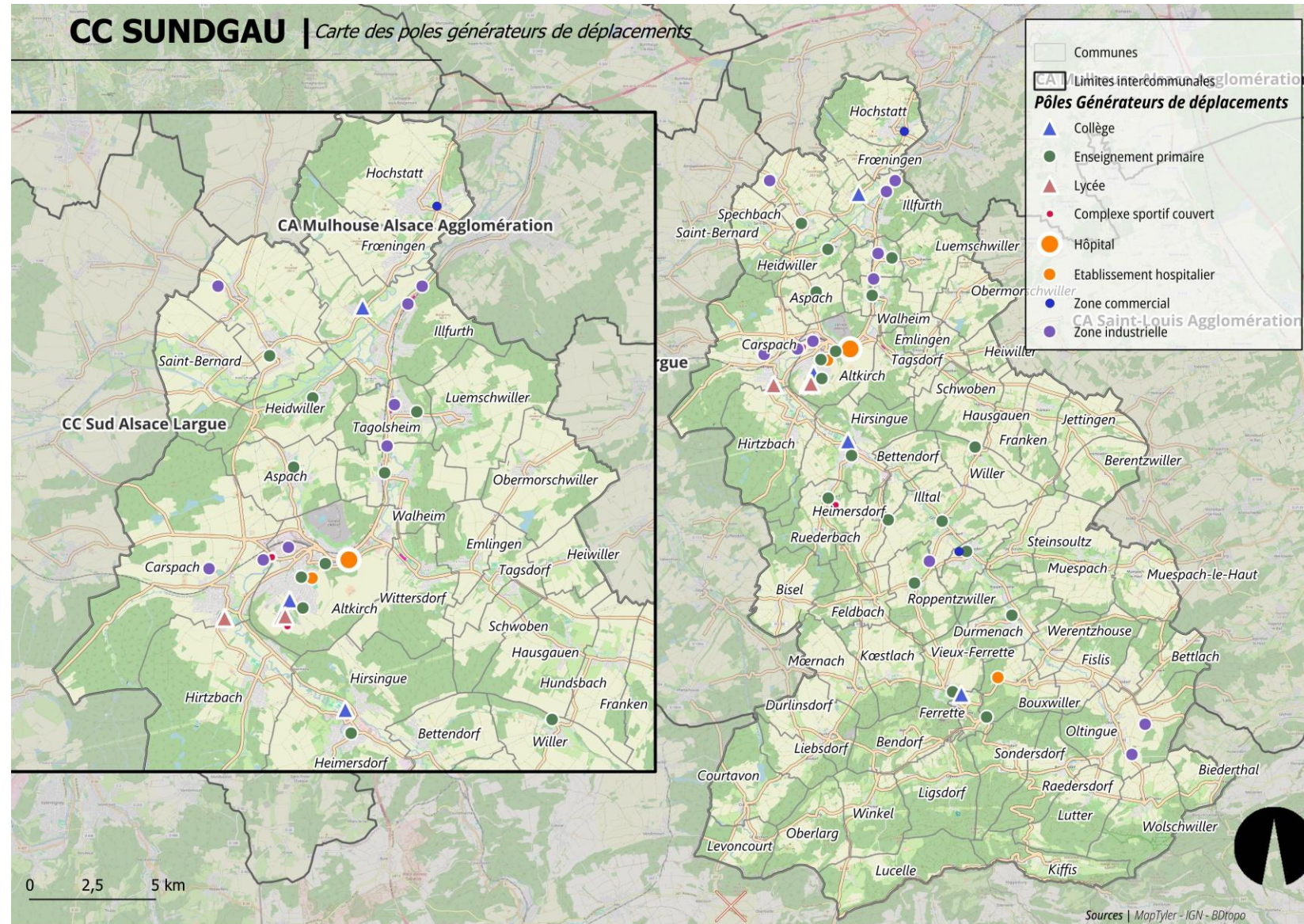
* Données Observatoire des territoires

2.1.4 - Caractéristiques du territoire: Pôles générateurs de déplacement

La structure des déplacements au sein de la CC Sundgau est dépendante des différents pôles générateurs de déplacements et de l'attractivité des communes entre elles pour des activités quotidiennes.

Ainsi, les principaux lieux et activités sont :

- Etablissements scolaires à savoir 20 établissements d'enseignement primaire , 4 collèges, 2 lycées (2022);
- Zones d'activités économiques ;
- Gares, aires de covoiturage et arrêts du réseau de transport régional ;
- Equipements communautaires ;
- Sites touristiques.



2.1.5 - Caractéristiques du territoire : Offre de santé

Centre hospitalier d'Altkirch

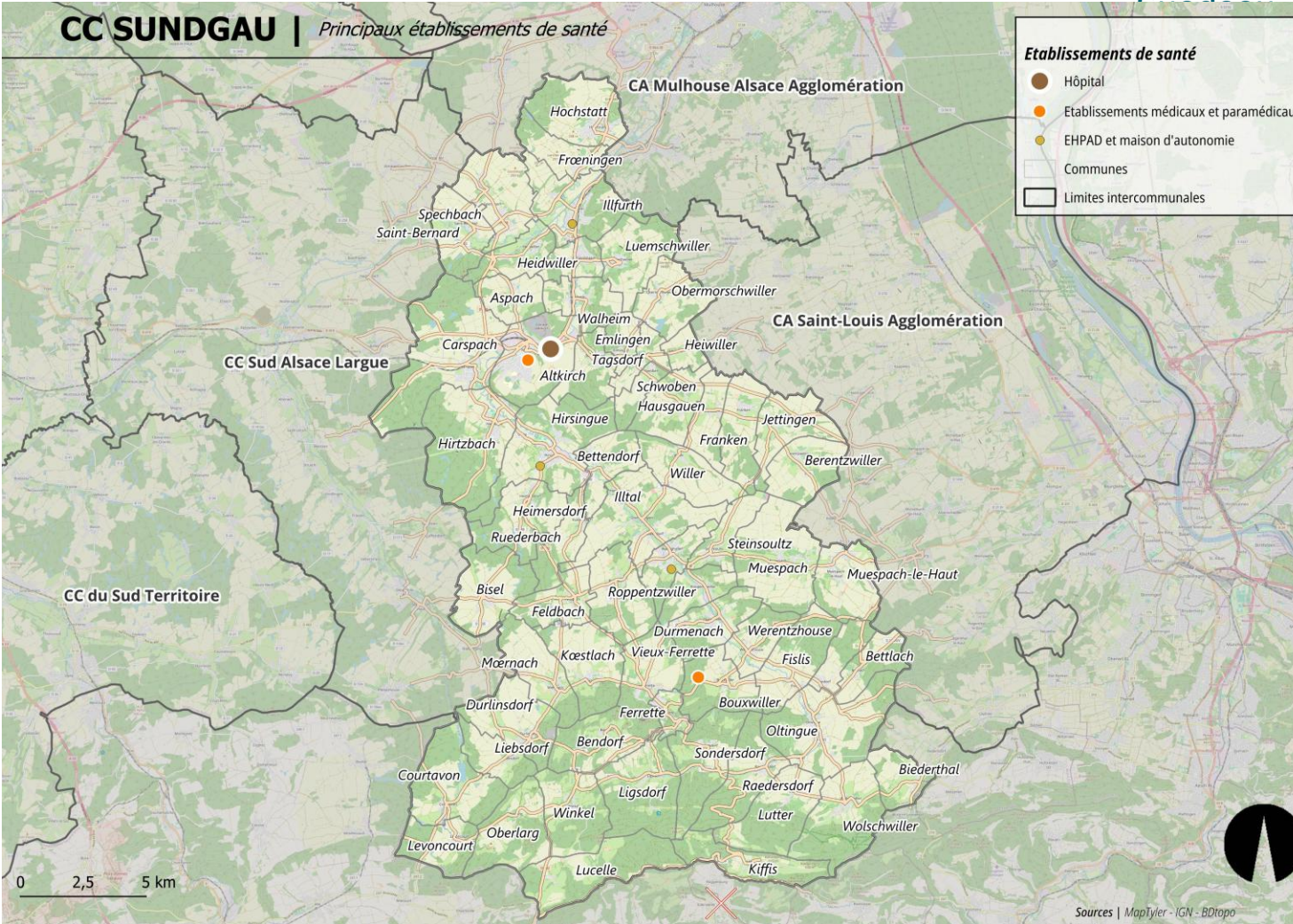
- L'hôpital Saint-Morand d'Altkirch est l'établissement de premier recours en Médecine et en soins d'urgence.
- Le centre hospitalier d'Altkirch dispose d'un **EHPAD** qui a une capacité d'accueil de 105 places. Cet EHPAD dispose d'une unité Alzheimer.
- EHPAD à Waldighofen et Bouxwiller

2 services de soins infirmiers à domicile (SSIAD)

- SSIAD Sundgau accompagnement Altkirch
- SSIAD Gamhas Bouxwiller

Ces services de soins infirmiers à domicile interviennent pour dispenser des soins aux personnes âgées ainsi qu'aux personnes en situation de handicap.

Pour les personnes en situation handicap : structures à Riespach, Hirsingue, Carspach et à Altkirch (association Marie Pire et ADAPEI).



Densité de praticien pour 10 000 habitants et nombre de praticiens (2023)

Domaine	Médecin généraliste	Infirmiers	Kinésithérapeutes	Ophtalmologues	Dentistes
Sundgau	8,0	10,5	8,6	6,3	6,5
France	8,3	15,4	12,0	6,4	5,5

02

Etat des lieux

2.1 - Caractéristiques du territoire

2.2 - Analyse des flux de mobilité

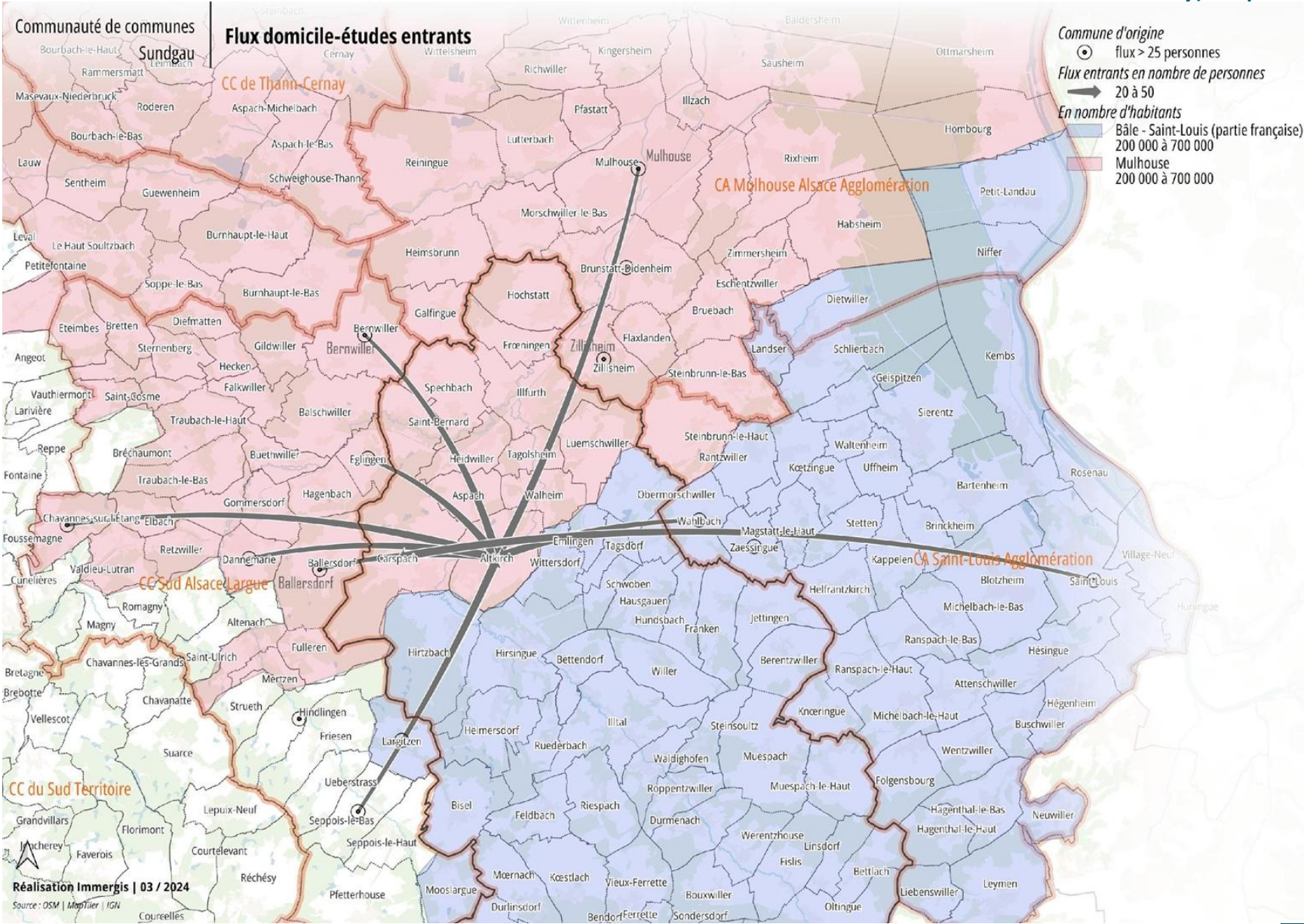
2.3- Enjeux d'intermodalité



2.2.1 Flux domicile - étude entrants

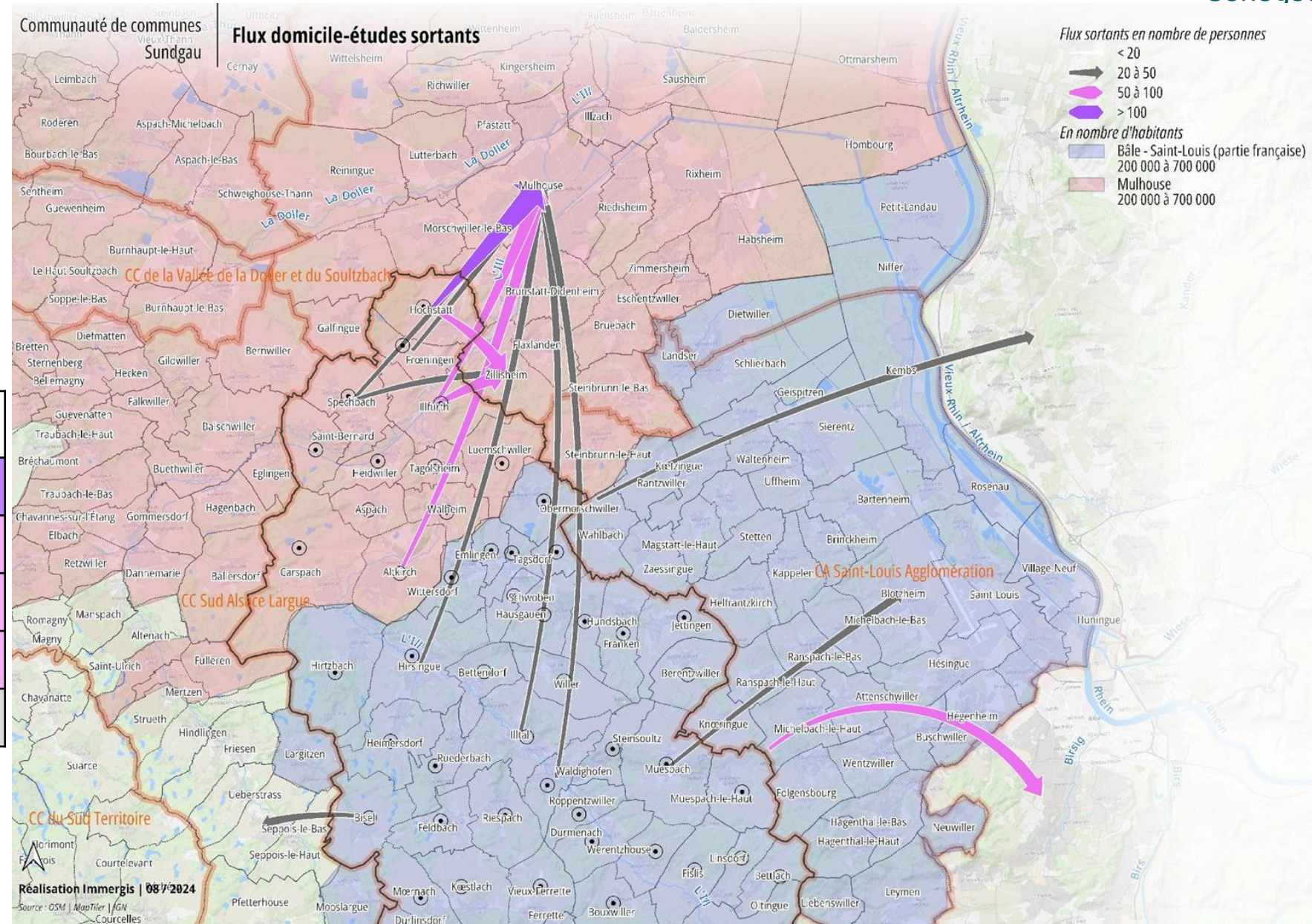
- Les flux domicile-études entrants les plus importants sont à destination de Altkirch.
- Les flux ici sont toutefois moins nombreux que les autres types de flux.

Commune de départ	Commune d'arrivée	Nombre de navetteurs
Mulhouse	Altkirch	40
Seppois le bois	Altkirch	35
Saint-Louis	Carspach	26



2.2.2 Flux domicile - étude sortants

- Les flux domicile-études sortants les plus significatifs sont en direction de **Mulhouse**, du fait notamment de l'offre d'enseignement supérieur.
- Le nombre de **flux domicile-étude sortants** de la CC Sundgau vers la Suisse est de 97.

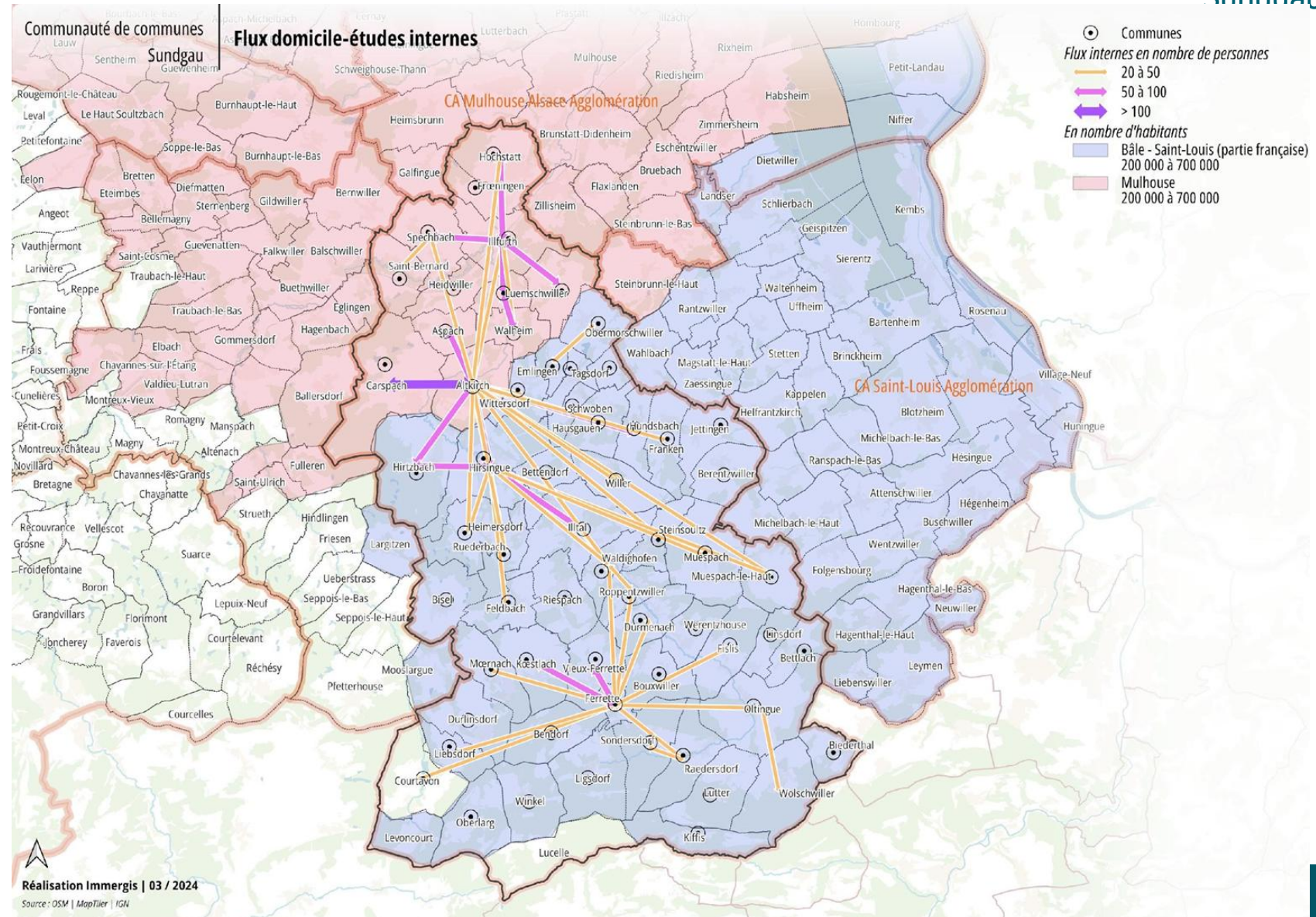


Commune de départ	Commune d'arrivée	Nombre de navetteurs
Hochstatt	Mulhouse	136
Altkirch	Mulhouse	90
Illfurth	Mulhouse	78
Hochstatt	Zillisheim	60
Oltingue	Oberwil	10

2.2.3 Flux domicile - étude internes

- Les principaux flux domicile-études internes se concentrent autour de **Altkirch, Illfurth, Hirsingue et Ferrette**.

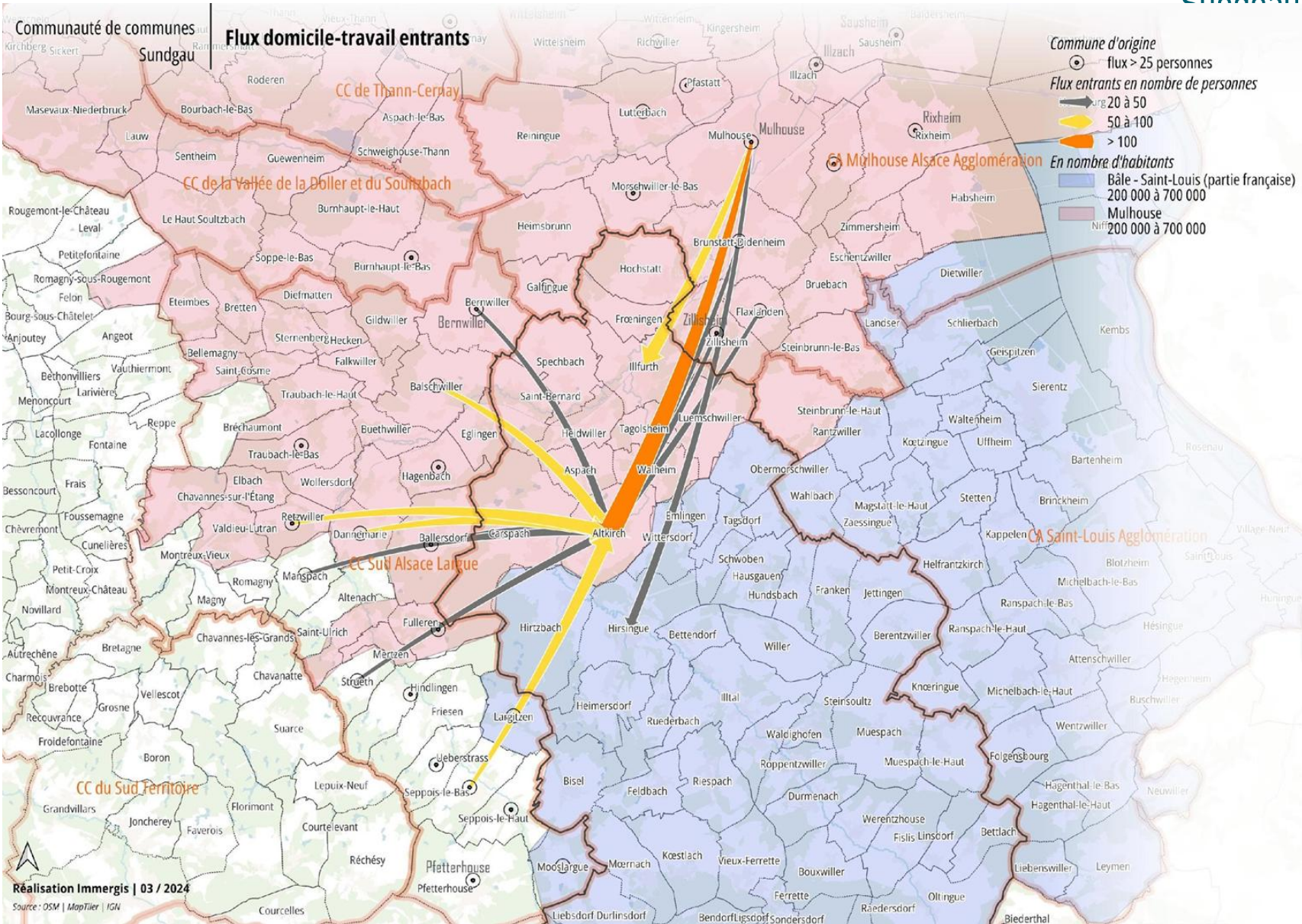
Commune de départ	Commune d'arrivée	Nombre de navetteurs
Carspach	Altkirch	141
Hirtzbach	Altkirch	66
Illital	Hirsingue	52
Hirsingue	Altkirch	50
Bendorf	Ferrette	20



2.2.4 Flux domicile - travail entrants

- Les principaux flux entrants sont dirigés vers Altkirch, Illfurth et Hirsingue qui représentent les trois pôles majeurs d'emploi du territoire.

Commune de départ	Commune d'arrivée	Nombre de navetteurs
Mulhouse	Altkirch	127
Dannemarie	Altkirch	100
Mulhouse	Illfurth	51
Seppois le Bas	Altkirch	51



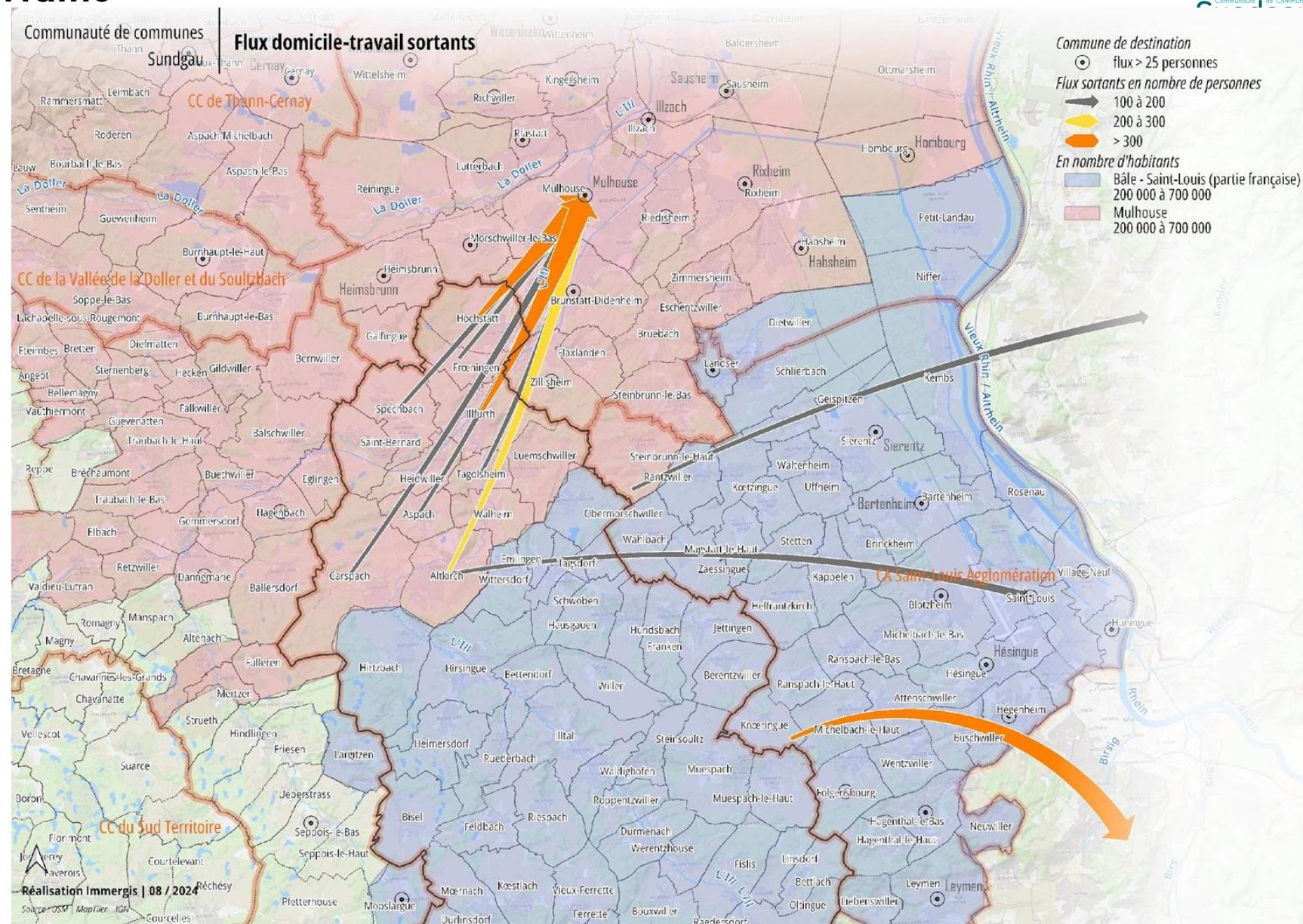
Ces données de flux seront affinées dans le cadre de l'étude SUNDGOMOBICH

2.2.5 Flux domicile - travail sortants

- Les flux domicile-travail sortants sont principalement dirigés vers la Suisse plus précisément vers Bâle (2512)
- Le nombre de flux domicile-travail sortants de la CC Sundgau vers la Suisse est de 6712.

Commune de départ	Commune d'arrivée	Nombre de navetteurs
Hochstatt	Mulhouse	370
Illfurth	Mulhouse	323
Altkirch	Mulhouse	255
Muespach-le-Haut	Bâle	135
Altkirch	Bâle	125
Illtal	Bâle	94

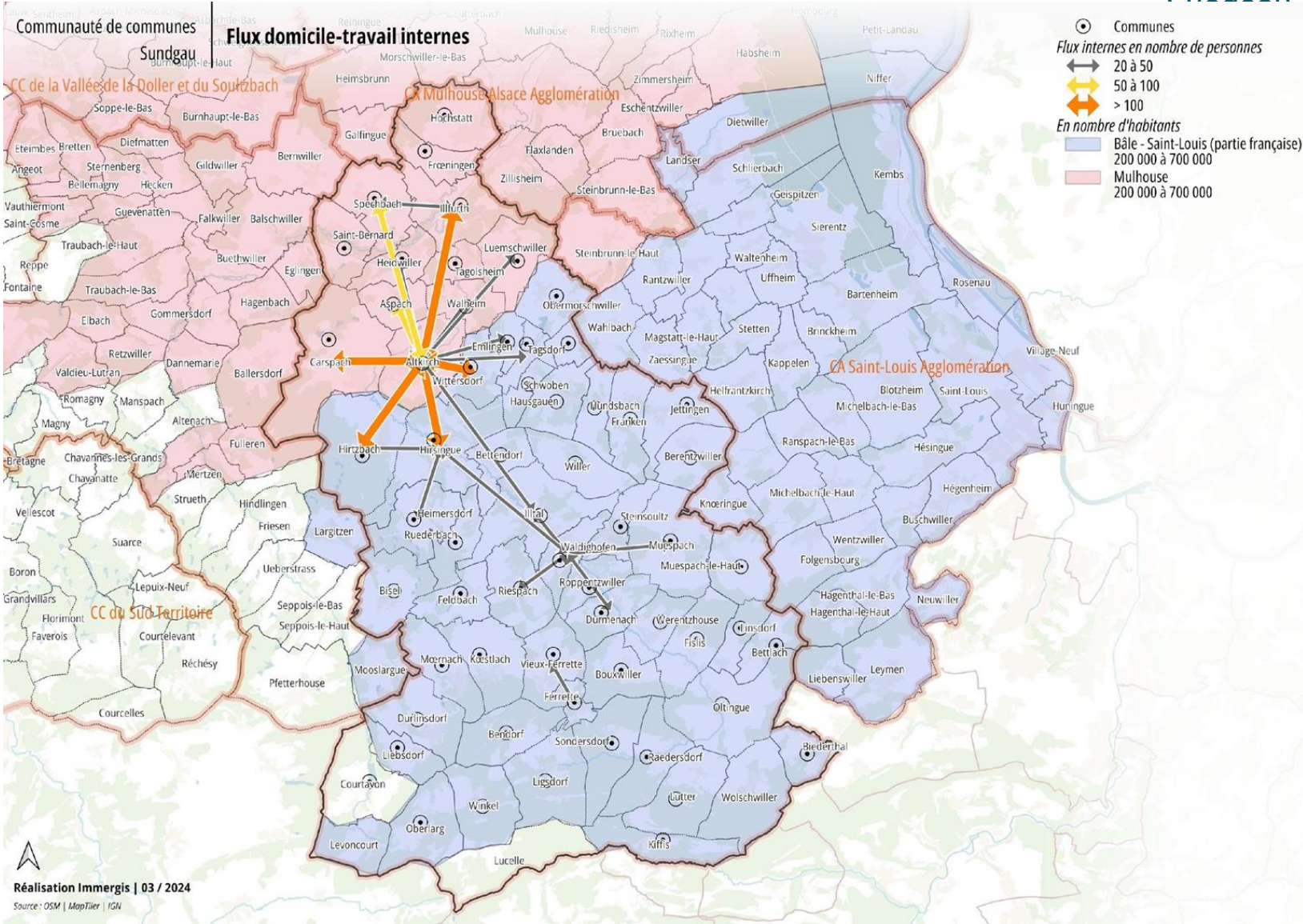
Ces données de flux seront affinées dans le cadre de l'étude SUNDGOMOBICH



2.2.6 Flux domicile - travail internes

- Flux domicile-travail internes : **flux quotidiens entre deux communes de la CC Sundgau** (hors personnes travaillant sur leurs communes de résidence).
- Les flux journaliers internes **se concentrent autour des pôles de Altkirch et Ferrette** en lien avec les indices de concentration de l'emploi.
- Ici ne sont pas représentés les flux intra-communaux uniquement les flux intercommunaux.

Communes concernées	Nombre de navetteurs
Carspach <> Altkirch	200
Wittersdorf <> Altkirch	108
Hirtzbach <> Altkirch	106
Illfurth <> Altkirch	104
Hirsingue<> Altkirch	104



Ces données de flux seront affinées dans le cadre de l'étude SUNDGOMOBICH

02

Etat des lieux

2.1 - Caractéristiques du territoire

2.2 - Analyse des flux de mobilité

2.3 - Enjeux d'intermodalité

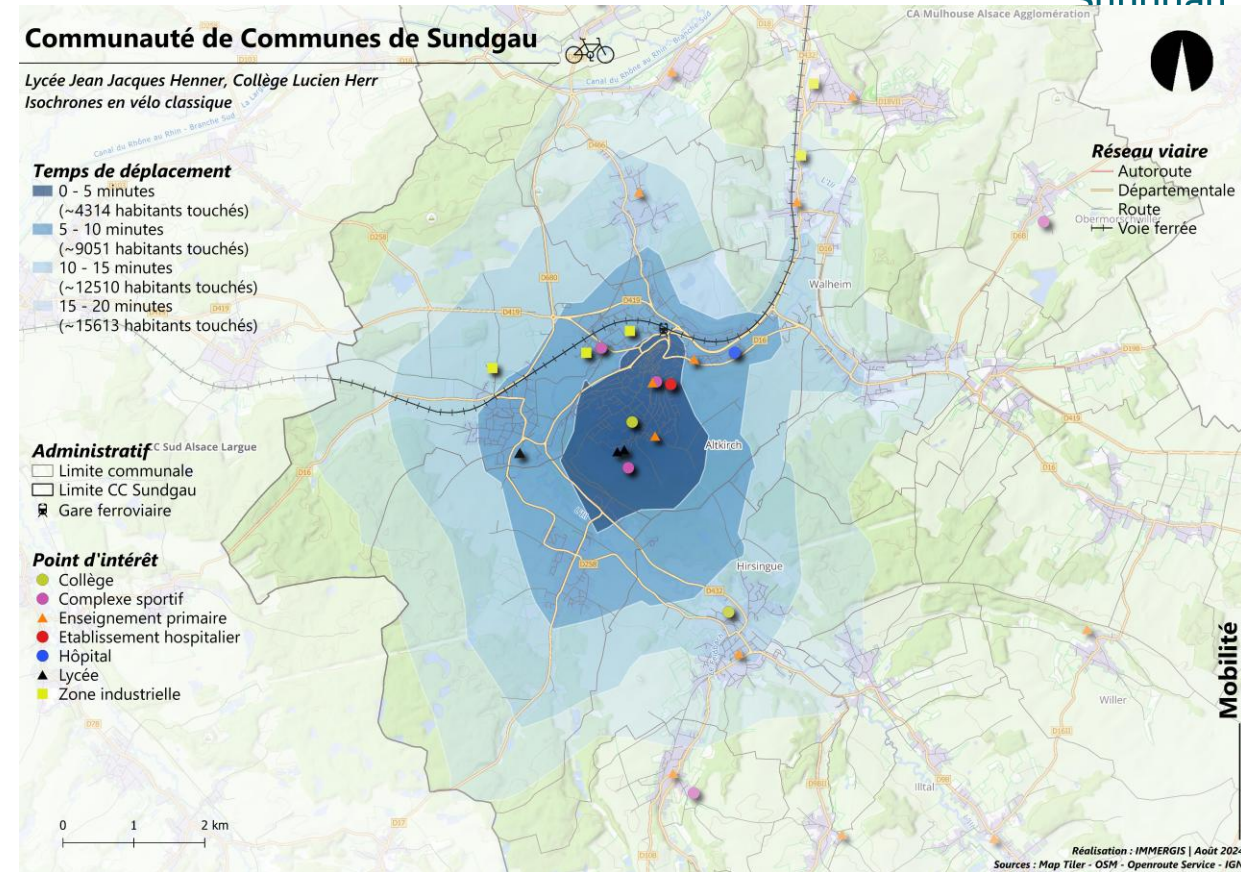
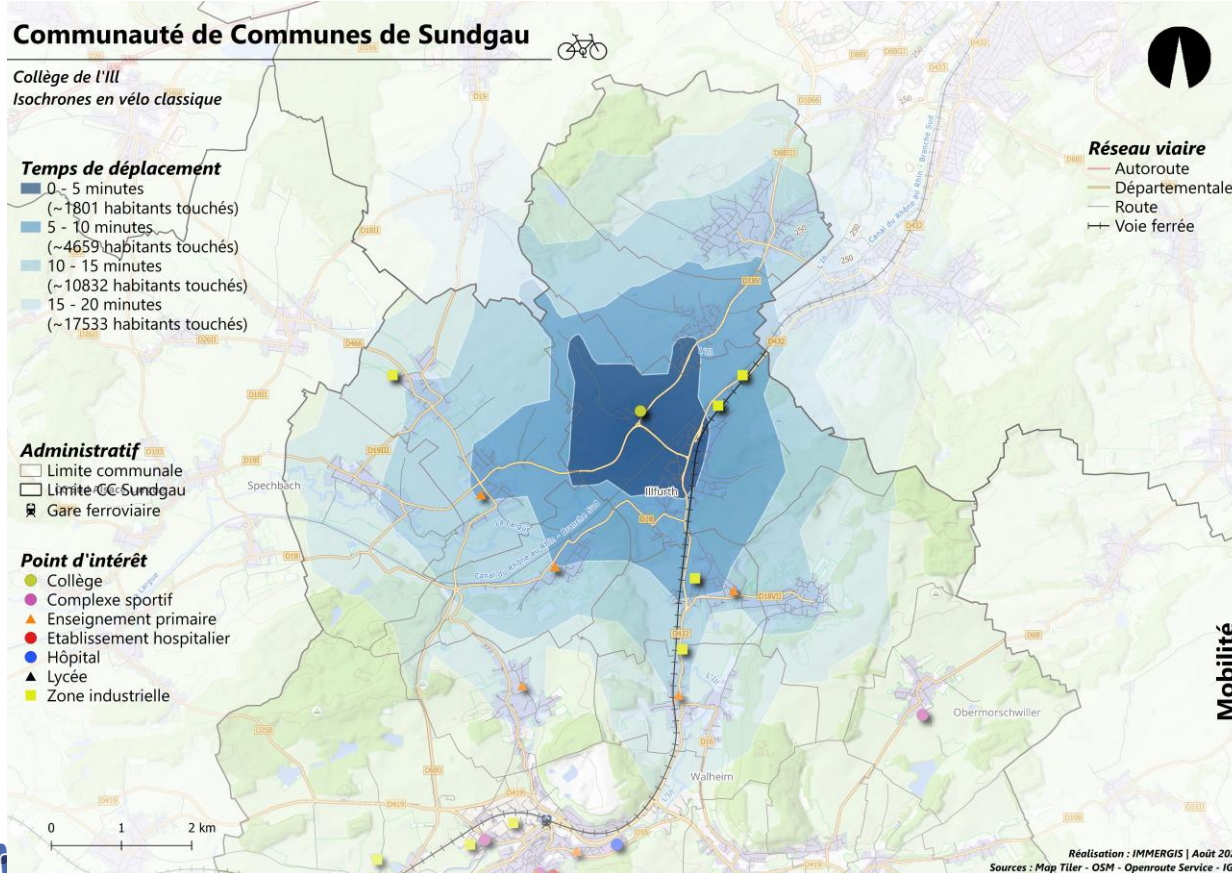


Le potentiel Cyclable : Lycée et Collège d'Altkirch, Collège d'Illfurth

Cette carte isochrone présente le potentiel cyclable depuis le collège Lucien Herr, le Collège de L'Ill et le lycée Jean Jacques Henner. Basée sur le réseau existant, elle permet d'identifier visuellement le temps de parcours à vélo depuis différents points du territoire

Les calculs prennent en compte la topographie des différents axes empruntés.

Ici, la cible étant les collégiens et lycéens, seuls les temps de parcours en vélo classique sont pris en compte.



Le potentiel intermodal est important:

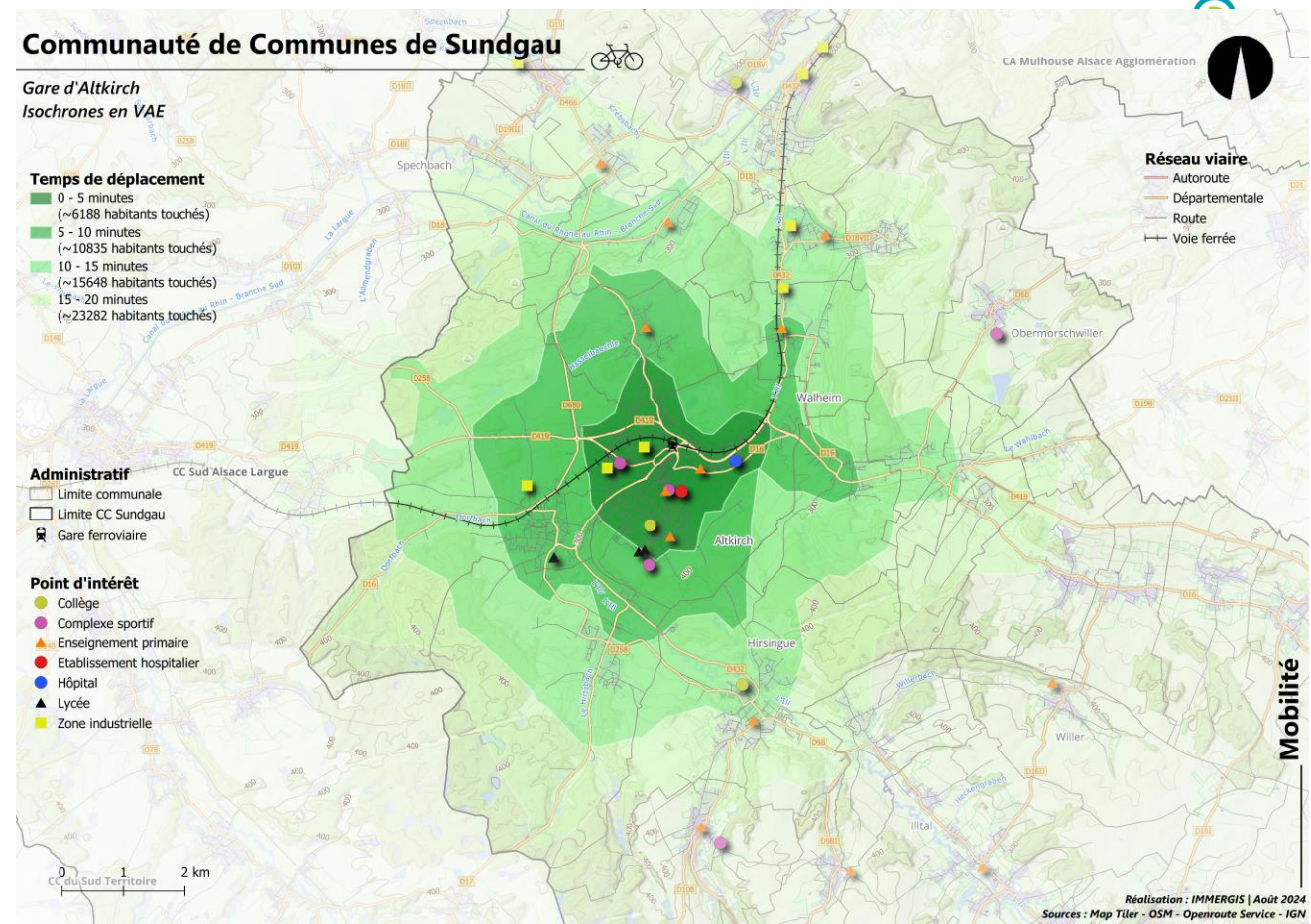
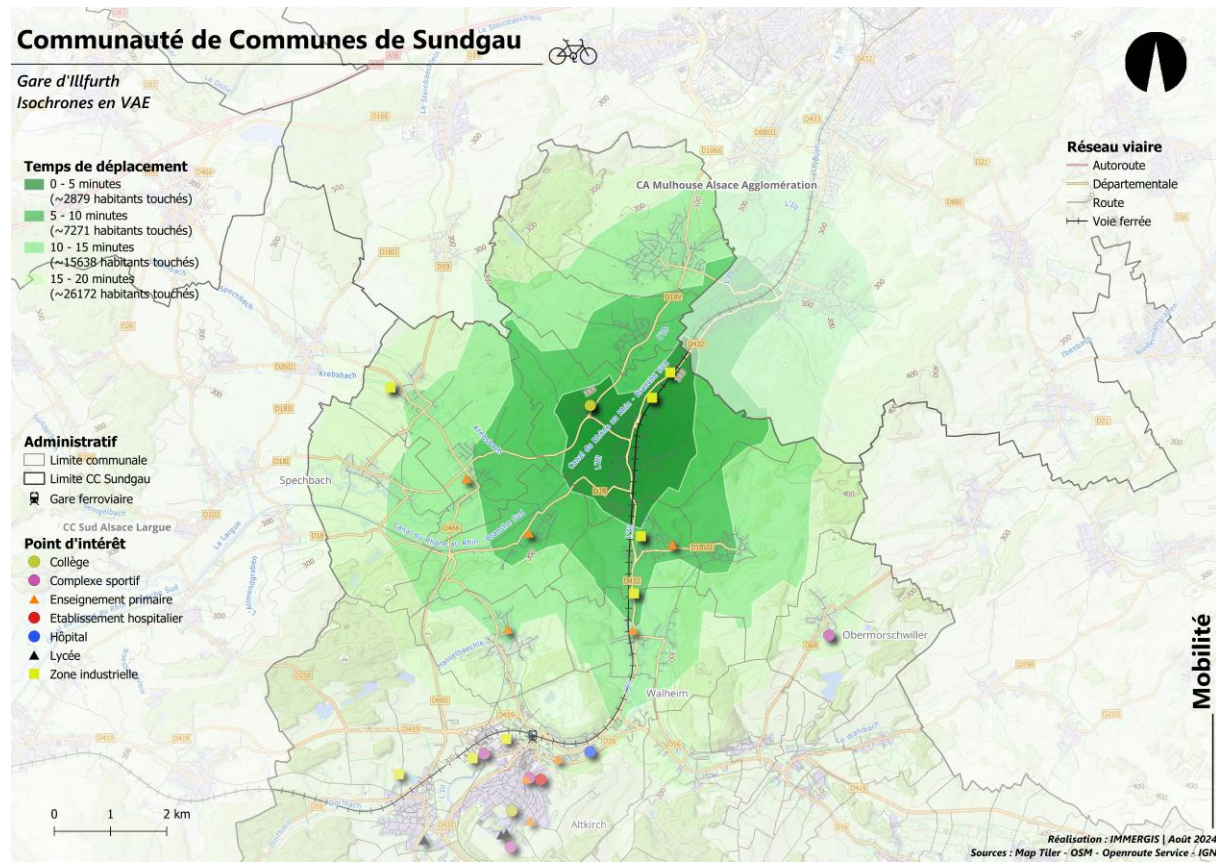
50 % population CCS est à moins de 20 min d'une gare à vélo.

Point de vigilance: Le Collège et le Lycée d'Altkirch sont situés sur le haut de la commune avec des axes routiers avec de fortes pentes.

Le potentiel intermodal : Gares d'Altkirch et d'Illfurth

Cette carte isochrone présente le potentiel cyclable depuis la Gare SNCF d'Altkirch et d'Illfurth. Basée sur le réseau existant, elle permet d'identifier visuellement le temps de parcours en VAE depuis différents points de la Communauté de Communes Sundgau et d'avoir une **appréciation visuelle du potentiel intermodal vélo+train et vélo+covoiturage**. Ce sont ainsi plus de 23 000 personnes habitant à 20 minutes en VAE de la gare d'Altkirch (15 648 à 15 min) et plus de 26 000 de la gare d'Illfurth (15 638 à 15 min)

Les calculs prennent en compte la topographie des différents axes empruntés.



20 minutes correspond au temps de trajet globalement considéré comme acceptable pour des primo-pratiquants du vélo au quotidien. Ce temps, défini par les études de l'ADEME est une première limite en terme de faisabilité de trajets à vélo pour favoriser le changement de mode de déplacement.

03

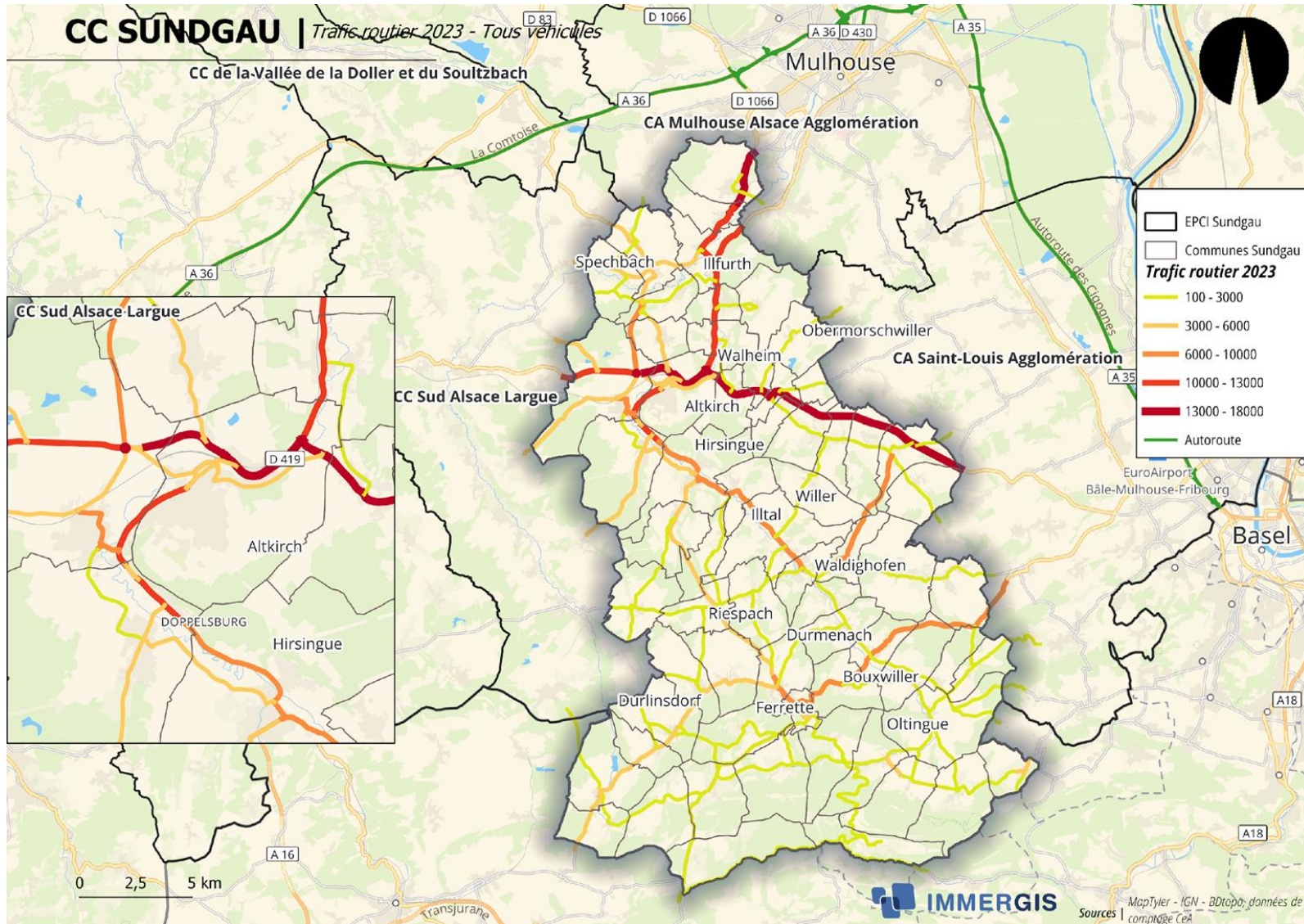
OFFRE DE MOBILITE

- 3.1. Transport routier**
- 3.2. Transport ferroviaire**
- 3.3. Transport interurbain par car**
- 3.4. Mobilités partagées**
- 3.5. Mobilité actives**
- 3.6. Mobilités solidaires**



3.1. Transport routier, stationnement

- Plusieurs autoroutes françaises et allemandes sont proches du territoire et permettent un accès facilité. L'autoroute la plus proche est l'A36 (Bourgogne-Mulhouse).
- La sortie 14 (Bessoncourt) permet d'accéder au territoire depuis Lyon et Paris.
- La sortie 15 (Burnhaupt) est idéale pour les automobilistes venant d'Allemagne ou du reste de l'Alsace. Elle se situe au nord de la CC Sundgau et permet de se rendre directement à Altkirch (D466).
- L'A35 permet de relier le territoire à la Suisse, après la route D419.



3.2. Transport ferroviaire

- **3 gares et haltes ferroviaires** se trouvent sur le territoire de la Communauté de Communes du Sundgau :
 - Illfurth
 - Walheim
 - Altkirch
- Ces gares se situent sur la ligne TER (A16) Mulhouse-Belfort avec une **fréquence de 24 trajets par jour et 15 minutes de temps moyen entre Altkirch et Mulhouse.**
- La gare d'Altkirch est la sixième gare la plus fréquentée d'Alsace

D'autres gares se trouvent dans les communes périphériques du territoire intercommunal : **Dannemarie, Montreux-Vieux, Saint-Louis, Belfort-Montbéliard TGV**

Tarification

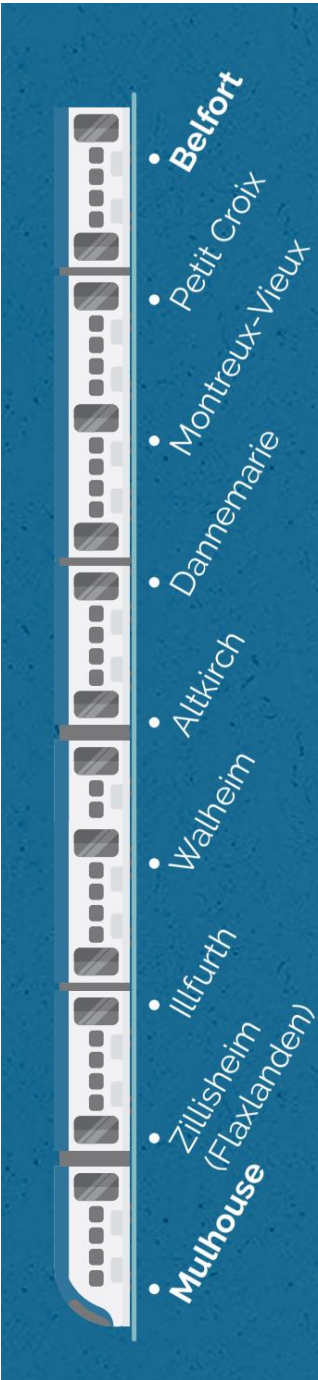
Plusieurs types d'abonnement sont disponibles pour voyager en TER Fluo :

- Abonnement Primo pour les moins de 26 ans
- Abonnement presto pour les 26 ans et plus
- Abonnement télétravail

Gares /Haltes	Fréquentation en 2022	Fréquentation en 2023
Altkirch	292 711	337 401
Illfurth	68 267	74 110
Walheim	5 556	7 958

Gares	Nombre de train/jours dans les deux sens	Tarif Abonnement Primo avec comme destination Mulhouse*	Tarif abonnement Presto avec comme destination Mulhouse*	Temps de trajet moyen
Altkirch	45 à 50	44,60 €	48€	15 minutes
Illfurth	35 à 40	32,90 €	33,50€	7 minutes
Walheim	12 à 15	48,70 €	40,40€	13 minutes

*Données 2026



3.2. Transport ferroviaire : Services en gare

En gare d'Altkirch

- Guichet de billet et information
- Distributeur de billets régionaux
- Intermodalité
 - Réseau de car régional Fluo
 - Parking voiture
 - Dépose-minute
 - Arrêt covoiturage Covoit'Go
 - Parking vélo (des abris fermés)



Arrêt de cars régionaux, gare d'Altkirch

ENJEUX

- Une augmentation de la fréquentation en gare témoignant du potentiel de développement du train sur le territoire
- Des services de mobilité en gare à renforcer

Gare ferroviaire de Illfurth

- Guichet Intermodalité
 - Réseau de car régional Fluo
 - Parking vélo (des abris fermés)
 - Parking voiture



Halte ferroviaire d'Illfurth

Halte ferroviaire de Walheim

- Parking voiture
- Guichet



Depuis février 2026, la Région Grand Est **propose 5 vélos à assistance électrique** en libre-service en gare d'Altkirch

3.3. Transport interurbain : lignes régionales

- La CC Sundgau est desservie par **plusieurs lignes de transport interurbain Fluo Grand Est.**

Tarification :

- **Ticket unitaire sur ligne régulière : 4€ tout public et 2€ tarif réduit**
- **Ticket unitaire sur circuit scolaire: 2€ tout public et 1€ tarif réduit**
- Abonnement mensuel : 50 € tout public
- Abonnement annuel : 420 € tout public
- Pour les moins de 26 ans : une offre de réduction de 50% sur le ticket unitaire des cars Fluo et TER Fluo.

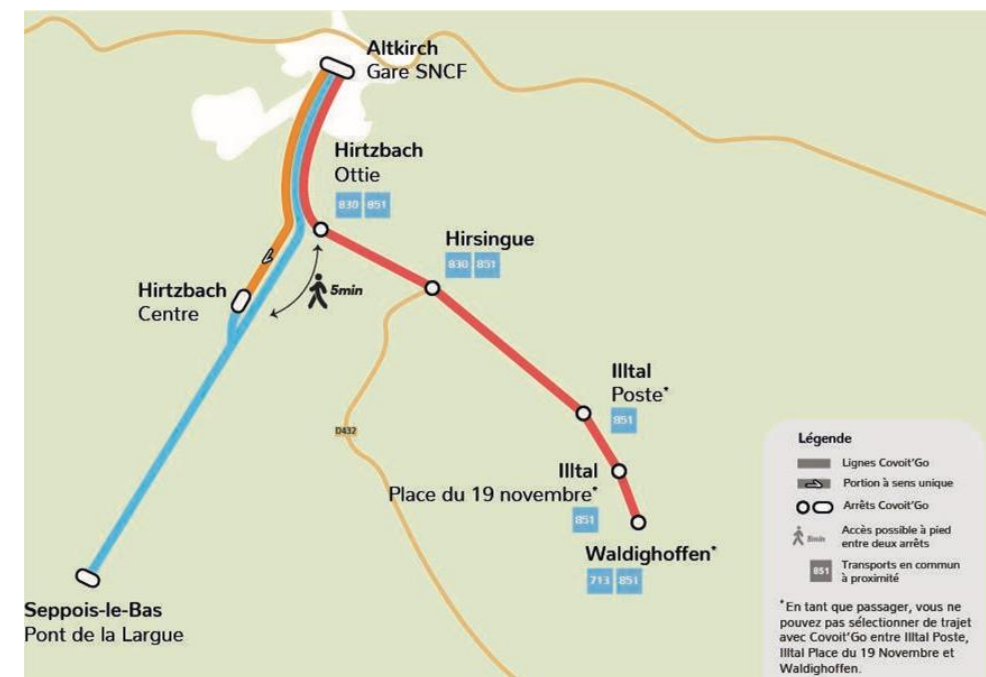
ENJEUX

- Une tarification relativement compétitive avec la voiture
- Un temps de trajet beaucoup trop long pour assurer une alternative à la voiture individuelle sur les trajets vers Mulhouse.
- L'attractivité des lignes interurbaines reste largement perfectible.

Numéros de lignes	Nombre de bus/jours	Communes de Sundgau desservies	Temps de trajet
RO60 Dannemarie-Mulhouse	4	Saint-Bernard, Spechbach, Illfurth, Frœningen, Hochstatt	43 min
RO62 Vieux-Ferrette-Mulhouse	8	Riespach, Feldbach, Heimersdorf, Hirsingue, Hirtzbach, Carspach, Altkirch, Aspach, Heidwiller, Frœningen, Hochstatt	1h06 min
RO63 Ferrette-Altkirch-Mulhouse	16	Bouxwiller, Werentzhouse, Durmenach, Roppentzwiller, Waldighofen, Illtal, Bettendorf, Hirsingue, Hirtzbach, Altkirch, Waldheim, Tagolsheim, Luemswiller, Illfurth	1h19 min
RO70 Ferrette-Altkirch-Mulhouse	16	Bouxwiller, Werentzhouse, Durmenach, Roppentzwiller, Waldighofen, Steinsoultz, Muespach	1h
RO71 Biederthal-Saint-Louis	5	Wolschwiller, Lutter, Raedersdorf, Fislis, Linsdorf, Bettlach	56 min
RO70 Ferrette-Saint-Louis	5	Bouxwiller, Werentzhouse, Durlenach, Roppentzwiller, Steinsoultz, Muespach, Muespach-le-Haut	1h

3.4. Mobilités partagées

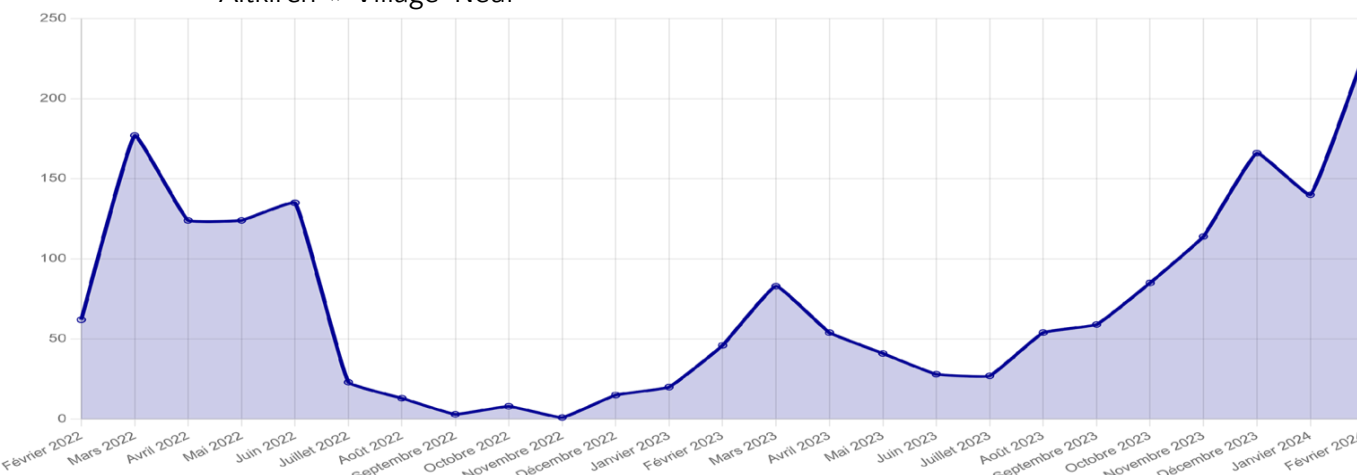
- 2 lignes de covoiturage dynamique Covoit'Go portées par le PETR depuis 2021.
- Depuis l'ouverture des lignes Covoit'Go 3443 appuis-boutons ont été enregistrés soit en moyenne 128 appuis par mois.
- En février 2024, 227 trajets ont été effectués et enregistrés par l'Observatoire National du covoiturage.
- Coopération avec Blablacar Daily depuis le 18 mars 2024. La coopération avec BlaBlaCarDaily s'inscrit dans une démarche partagée par plusieurs PEI du bassin Haute-Alsace.
- 19 aires de covoiturage sont recensées dans 5 communes du territoire à savoir: Altkirch, Waldighoffen, Hirsingue, Illfurth et Ferrette. Cependant, ces aires de covoiturage restent méconnues des usagers.
- Les trajets les plus covoiturés:
 - Leymen <> Waldighofen
 - Saint-Bernard <> Village-Neuf
 - Altkirch <> Saint-Louis
 - Altkirch <> Village-Neuf



Le réseau Covoit'Go dans le Sundgau

ENJEUX

- Fort potentiel de développement de la pratique compte tenu de l'augmentation observée ces derniers mois.
- Des flux largement à destination des communes dont l'offre actuelle de transport en commun ne permet pas d'être compétitive à la voiture individuelle.
- Le plan national pour le covoiturage annoncé en janvier 2023 prévoit des aides significatives pour soutenir le développement du covoiturage: taux de financement de 20% à 80%)



Itinéraires existants

Trois itinéraires cyclables structurants à vocation touristique présents sur le territoire:

- L'Eurovélo 6 ;
- La voie verte de la Vallée de la Largue avec quelques discontinuités au niveau des communes mais sécurisée sur 18 km ;
- La voie verte de la Vallée de l'Ill (27 km) ;
- Deux boucles transfrontalières:
 - La boucle 645 de la francovélosuisse ;
 - La boucle des Trois Pays (France, Suisse, Allemagne), 193 km dont 45 km sur le Sundgau.
- 9 boucles cyclo touristiques et de nombreux circuits VTT
- Le compteur à Carspach enregistre 500 passages vélo/jour

Schéma Directeur cyclable porté par le PETR Sundgau

- **Validé il y a 2 ans** avec comme objectif d'avoir une vision globale développer un maillage à l'échelle des deux communautés de communes.
- **145,5 km d'aménagements existants recensés** sur le territoire du PETR Sundgau.
- **Très peu d'aménagements cyclables internes aux communes et des aménagements quasi inexistant sur la partie sud du territoire.**
- **Une absence de jalonnement utilitaire a été recensé.** Le jalonnement actuel est performant pour un usage cyclotouristique ou de loisir.

3.5. Mobilités actives

PETR Sundgau

- *le défi Vélo j'y vais sur le territoire* est organisé chaque année par le PETR Sundgau et par la CC Sundgau.
- Depuis 2018, le PETR Sundgau met à disposition des collectivités et des associations du territoire **50 vélos à assistance électrique**. Les habitants du territoire peuvent alors bénéficier d'un prêt gratuit de vélo à assistance électrique pour une durée d'un mois.
- Un topoguide disponible dans les offices de tourisme d'Altkirch et de Ferrette *le Sundgau à vélo*. Le tarif unitaire du guide est de **cinq euros**.

Stationnement

- A l'échelle du PETR, **1408 places de stationnement vélos** sont identifiées avec 37 communes qui sont encore totalement dépourvues de stationnement public ou privé.
- Une qualité de stationnement vélo qui reste à améliorer : **les racks représentent plus de 80% de l'offre**.

ENJEUX

- Cette multipolarité du territoire rend favorable certains déplacements de proximité.
- Réel enjeu de développement de la pratique du vélo comme mode de déplacement quotidien et pas uniquement touristique.
- Contrainte topographique constituant un frein à sa pratique.



3.6. Mobilités solidaires

- Le **SAM** destiné aux personnes âgées de plus de 75 ans ou aux personnes en situation de handicap et de perte d'autonomie.
- Ce service connaît une **augmentation de sa fréquentation de 35%** entre 2021 et 2022.
- Géré par la société **MOVEO**, il couvre l'ensemble du territoire de la CC Sundgau ainsi que des destinations spécifiques telles que les hôpitaux/Centres médicaux/EHPAD de Mulhouse/Sud Alsace.
 - Les déplacements sont limités à **50 trajets allers par an** ou **25 trajets allers/retours**.
 - La **commune d'Hirsingue** a **ouvert ce service d'aide à la mobilité à partir de 65 ans** et paie la différence pour les passagers entre 65 et 75 ans.

Tarification du SAM

	Tarif aller	Tarif Aller-Retour
Intramuros	3€	6€
0-10 kilomètres	5€	10€
10-20 kilomètres	9€	18€
20-30 Kilomètres	13€	26€
>30 kilomètres	15€	30€

Des associations du territoire développent des initiatives pour la mobilité solidaire :

- A Wittersdorf, l'**association culture et solidarité** avait créé un taxi solidaire conduit par des bénévoles.
- A Hirsingue, l'**association mobilité mod'emploi** accompagne des personnes défavorisées pour l'obtention du permis.

ENJEUX

- Pérennisation des initiatives sur un territoire confronté à un vieillissement progressif de sa population



Synthèse de l'offre de mobilité

- **Transport ferroviaire:** 3 gares et haltes (Altkirch, Illfurth, Walheim) situées sur la ligne Mulhouse-Belfort, proposant 24 trajets par jour. La gare d'Altkirch, 6ème gare la plus fréquentée d'Alsace, est un pôle d'intermodalité clé (parkings relais, vélos, cars) mais les services en gare restent à renforcer
- **Transport interurbain:** 5 lignes régulières. Un réseau en pleine mutation pour devenir une solution attractive face à la voiture individuelle. Renfort des lignes 62 et 63; projet Sundgomobich, projets de nouvelles lignes ...
- **Mobilités partagées (Covoiturage) :** 19 aires de covoiturage réparties sur 5 communes. 2 lignes de covoiturage dynamique Covoit'Go et un partenariat récent avec BlaBlaCar Daily. > Fort potentiel de développement.
- **Mobilité active:** 145,5km d'aménagements cyclables. Des axes structurants qualitatifs : Eurovélo6, voies vertes d'Ill et de la Lague. Un potentiel d'intermodalité au quotidien. Prêt de 50 VAE
Un schéma directeur cyclable à l'échelle du PETR
- **Mobilités solidaires:** Un Service d'Aide à la Mobilité (SAM) en porte-à-porte couvre le territoire pour les personnes de plus de 75 ans et celles en situation de handicap, avec une fréquentation en forte hausse (+35% en un an). Certaines communes complètent ce dispositif, comme Hirsingue qui l'ouvre dès 65 ans, ou d'autres via des associations locales



04

CONCERTATION

- 4.1. Enquête grand public**
- 4.2. Questionnaires aux communes**
- 4.3. Ateliers de co-construction du diagnostic**
- 4.4. Entretiens qualitatifs**





40 participants !

Phase 1: diagnostic

Enquête mobilité

Ateliers

Carte participative

Phase 2: Stratégie

Ateliers élus

Phase 3: Actions opérationnelles

3 Ateliers thématiques

- « Se déplacer à vélo dans le Sundgau »
- « Rendre les transports en commun plus attractifs »
- « Imaginer le transport à la demande de demain »

Invités et intervenants dont Transdev, Région Grand Est,
Association Culture et Solidarité
Ateliers + Quizz

ENQUETE GRAND PUBLIC MOBILITE 2024

L'enquête a été réalisée auprès de **86 personnes**, ayant répondu en ligne sur le site de l'intercommunalité. Cette enquête a été conçue et analysée par Immergis SAS. La récolte et le traitement des données ont été réalisés sous la responsabilité de la CC Sundgau.

L'ensemble des données récoltées sont anonymisées et ne seront pas conservées au-delà du cadre de cette étude.

Quelques chiffres :

- L'enquête a été vue par **180** personnes
- **127** l'ont commencée
- **86** réponses ont été enregistrées

62%/37%

Femmes - hommes



LIEUX DE RÉSIDENCE :

- 1- Altkirch (29%)
- 3- Illfurth (5%)
- 2- Dannemarie (4%)

33%
entre 19-25ans

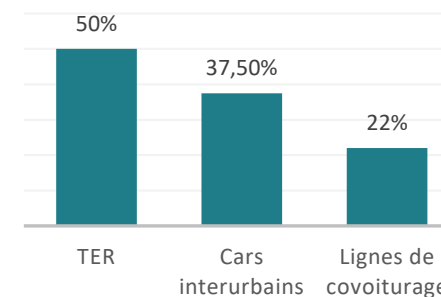
29%
Entre
31-60 ans

18%
Entre
61-75 ans



Quel moyen de transport seriez-vous prêt à privilégier au détriment de la voiture ?

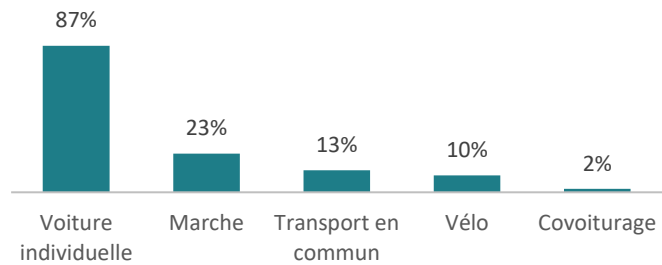
Les solutions de transport en commun sont les meilleures alternatives à la voiture individuelle selon les répondants.



LA MOBILITE DES ACTIFS – 31 Réponses

Habitudes de déplacement

- **40%** des répondants se déplacent à plus de 21km pour rejoindre leur lieu de travail
- La voiture individuelle est le mode de déplacement le plus utilisé par les répondants à **87%**.



« D’après une étude sur les Français et le vélo réalisée par l’Observatoire du cycle en 2022, la distance moyenne parcourue entre le domicile et le travail **est de 6 km**. Ainsi, on peut considérer comme “longue distance à vélo” tout trajet supérieur à cette moyenne : le temps consacré chaque jour et les dispositions à prendre sont plus importants que pour le vélotaf urbain rapide (jusqu’à 5 km, selon l’ADEME*). »

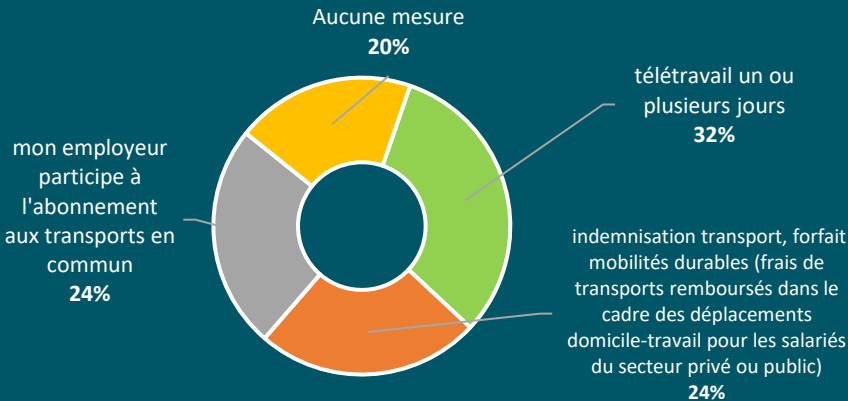
Les difficultés rencontrées

33%
rencontrent des
difficultés

celles-ci concernent:

- Les faibles fréquences de passage des bus car et TER
- Les horaires inadaptés
- Usage du vélo/marche/trottinette « trop dangereux pour me rendre jusqu’à mon lieu de travail »

L’engagement des entreprises en faveur des mobilités alternatives à la voiture



LA MOBILITE DES ACTIFS – 31 Réponses

Les améliorations souhaitées – commentaires libres

Les répondants souhaitent voir s'améliorer en priorité l'offre de transport en commun, le vélo et le covoiturage .

Comment améliorer ces modes de déplacement?

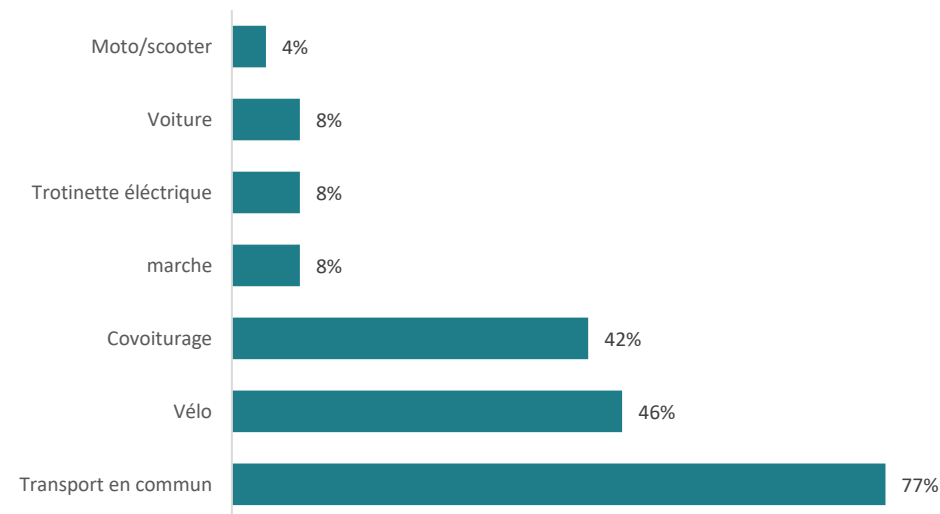
Les transports en commun

En améliorant les **cadencements** des bus et en **adaptant les horaires aux horaires de travail** en permettant aux jeunes d'avoir des **pass mobilités - intermodaux** avec des tarifs accessibles aux jeunes en communiquant plus sur les modes de transport en commun.

Une très grosse problématique en lien avec la SNCF: le **manque de fiabilité de ses trains**, et des **lacunes dans la communication**.

La pratique cyclable

- Sécuriser les déplacements en vélo dans Altkirch avec des pistes dédiées
- Il est très/trop dangereux de monter au site des tuileries pour déposer un enfant au milieu des bus et autres voitures.
- Réaliser des itinéraires plus sécurisés pour les vélos/trottinettes.
- Développer des pistes cyclables entre:
 - Retzwiller et Altkich
 - Dannemarie et Altkirch
- Déployer des vélos en libre-service



Les modes de transport à améliorer

Le covoiturage

Améliorer la **communication** autour du covoiturage

Communication et commercialisation

- Une application plus fiable pour connaître les horaires, des points de vente pour se renseigner et acheter des tickets, des cartes d'abonnement

LA MOBILITE DES RETRAITES

– 31 Réponses

Habitudes de déplacement

- Les retraités ayant répondu à l'enquête se déplacent principalement pour faire des courses et achats, les loisirs et visiter des proches.
- En moyenne , ils réalisent 1 déplacement par jour.

55%

connaissent l'offre de mobilité
solidaire (SAM)

Difficultés rencontrées et souhaits d'amélioration

25%

rencontrent des
difficultés

Parmi les modes de déplacements, les retraités souhaitent améliorer:

Faibles fréquences de passage des transports en commun (bus, cars, TER)



Absence de communication sur l'offre et manque de lisibilité



Coût trop élevé des offres de mobilités



Horaires de transports en commun inadaptés



Le transport en commun

Bus,cars, TER à 60%,

Le vélo à 47%

LA MOBILITE DES ETUDIANTS

– 7 réponses

- Les répondants étudient à Altkirch et Mulhouse, à plus de 21 km de leur domicile.
- Ils se déplacent **en bus scolaires ou en cars interurbains**

86%

rencontrent des difficultés
de déplacement

- Les transports en commun ne passent pas assez souvent (bus, cars, TER)
- Horaires de transports en commun inadaptés
- Coût trop élevé des titres de transport et des solutions de mobilités

Les améliorations souhaitées concernent le développement de l'offre de transport en commun et la pratique du vélo:

« Développer des pistes cyclables »

Comment améliorer les déplacements?

« Mettre des vélos en libre service à petits prix »

LA MOBILITE DES JEUNES DE 16 à 25 ANS EN RECHERCHE D'EMPLOIS ET NON SCOLARISES

- 25 réponses

- **83%** sont inscrits à la Mission Locale Saint-Louis à Altkrich. Les rendez-vous se déroulent dans les locaux situés à Altkrich.
- **58%** n'ont pas le permis car ils n'ont pas les moyens financiers de s'inscrire dans une auto-école, ils n'ont pas l'âge ou ils ne savent pas comment faire les démarches.

Habitudes de déplacement

52% se déplacent grâce à un proche qui les accompagnent en voiture, **43%** à pied, **43%** en voiture et **6%** en TER.

Les répondants réalisent **plus de 21 km par semaine (46%)** pour des rendez-vous et activités à la Mission Locale(84%), réaliser des courses(60%), des loisir(60%) ou des rendez-vous médicaux(48%).

Difficultés rencontrées

32%
rencontrent
des difficultés

- Les transports en commun ne passent pas assez souvent (bus, TER)
- Horaires des transports en commun pas compatibles avec mes besoins ou mes RDV
- Aucun transport en commun dans ma commune

Les améliorations souhaitées

- Développer l'**offre de transports en commun** (en améliorant les horaires de passage, proposer des prix réduits, multiplier les arrêts de bus)
- Promouvoir le covoiturage (**54% seraient intéressés par le covoiturage entre jeunes**)
- Aménager des pistes cyclables

LA MOBILITE DES +DE 25 ANS EN RECHERCHE D'EMPLOIS – 4 Réponses

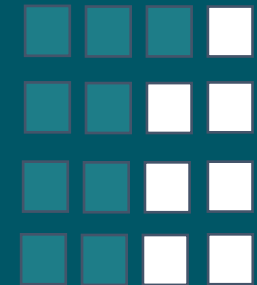
- Ils sont inscrits à France travail (3/4)
- Se déplacent pour des démarches administratives, faire des courses et des achats et les loisirs.
- 2 répondants sur 4 ne disposent pas d'un moyen de déplacement, ce qui implique des difficultés pour trouver un travail.
- Parmi ces répondants les modes de déplacement à améliorer sont:

Le car Interurbain

Les lignes de covoiturage

Le TER

Les transports en commun



« Il faudrait plus de liens, de moyen de communiquer avec toutes personnes du même village. Quelque soit l'âge. Quelque soit son statut ou sa reconnaissance sociale »

Comment **améliorer les déplacements?**

« Développer les lignes de bus »

ENQUETE COMMUNES

– 15 retours

- La majorité des **flux sortants** concerne le domicile- travail, les services publics, les écoles , les commerces et la santé.
- La commune de Ruederbach observe des flux sortants en direction de la **Suisse et de Mulhouse**.
- Concernant les flux entrants, les communes observent globalement les mêmes flux qu’au niveau des flux sortants.
- Les communes de Bendorf, Biederthal, Sondersdorf disposent d’arrêts du réseau Fluo.
- Une majorité de communes **ne dispose pas d’aires de covoiturage officielles**
- Des **aires de covoiturage sauvages** sont observées sur les communes de Courtavon, Feldbach et Heimersdorf.
- **Des bornes IRVE** sont présentes sur la commune de Sondersdorf.

Besoins et évolutions souhaités

	Pratique cyclable	Transport en commun Transport à la demande	Covoiturage
Biederthal	Sécurisation vélo et piéton	Plus de passage de bus et cars	
Sondesdorg		L'idéal serait un transport sur le modèle suisse postal, besoin de liaison Raedersdorf-Sondersdorf	
Bettendorf	Les liaisons entre Com Com, intervillage sécurisé		
Bouxviller	Réduction des discontinuités du réseau cyclable		
Courtavon	De créer de vraies pistes cyclables Et ne pas toujours tout recentrer sur le gros village ou sur la ville		Sécurisation du covoiturage

Besoins et évolutions souhaités

	Pratique cyclable	Transport en commun Transport à la demande	Covoiturage
Feldbach	Adapter le réseau routier pour développer la pratique du vélo		Développement du covoiturage
Heimersdorf	Favoriser la mobilité douce inter-villages.	Transports des services à la demande plus développés. Accès plus réguliers vers la gare d'Altkirch.	
Illital		Développement de l'axe routier vers : Saint-Louis - Bâle - Porrentruy - Mulhouse Transport en commun avec hautes fréquences sur ces mêmes axes	
Kiffis	Les liaisons entre Com Com, liaisons intervillages sécurisées		
Ligsdorf	Relier un maximum de villages entre eux avec des pistes cyclables sécurisées		
Oberlarg		Améliorer le réseau transport par bus ou navettes en augmentant considérablement la fréquence des passages	
Ruederbach	Terminer les pistes cyclables commencées depuis des années		
Wittersdorf	Faire des aménagements cyclables sécurisés, Sécurisation de la RD 419	Mise en place de navettes	

Transports réguliers	TAD	Covoiturage	Mobilités actives	Mobilités solidaires
Le car régional n'est pratiquement plus utilisé • Manque de fréquence • Problème de correspondances • Les horaires des bus sont déconnectés par rapports aux horaires de déplacements • Manque de transport régulier vers Saint-Louis Lycée d'Altkirch : Problème d'accessibilité alors que c'est le seul lycée du territoire ➤ Proposition de mettre en place des navettes cadencées avec les horaires de train (intermodalité bus+train).	La commune de Hirsingue a ouvert les services d'aide à la mobilité à partir de 65 ans • la commune paie pour les passagers âgés entre 65 ans et 75 ans. ➤ Proposition d'élargir le SAM pour les jeunes sans permis qui rencontrent des difficultés de déplacement pour aller à leur stage.	Des aires de covoiturages informelle à Tagsdorf, Hirsingue.... • le covoiturage se fait plus par affinité sur le territoire (entre collègues de travail, voisins) • La différence d'horaires entre les entreprises diminue les chances de la pratique du covoiturage.	la pente a été évoquée comme contrainte à la pratique du vélo • Hochstatt, liaison cyclable mis en place depuis 6 ans qui dessert le collège, discussion avec la CeA de créer une liaison cyclable vers le collège d'Illfurth • la commune d'Hirsingue : Installation de feu pour protéger les cyclistes de la circulation automobile Hirsingue a déjà une piste cyclable vers Wittersdorf ➤ Projet de faire des voies partagées à Hirsingue à partir du collège vers la route départementale La problématique de circuler en vélo entre les villages a aussi été soulignée. Concernant les services : • Absence de service de location vélo • Le programme « Savoir Rouler à Vélo » sera mis en place dans les établissements scolaires à la rentrée.	• A Wittersdorf, l'association culture et solidarité avait créé un taxi solidaire conduit par des bénévoles • A Hirsingue, l'association mobilité mod'emploi accompagne des personnes défavorisées pour l'obtention du permis.

	Transport régulier	TAD/Mobilités solidaires	Covoiturage	Mobilités actives	Information, communication et sensibilisation
Constats	La gare de Walheim est très peu desservie.	Problème de mobilité des moins de 25 ans ➤ Difficulté de déplacement ➤ Manque d'autonomie ➤ Un système de ramassage qui ne couvre pas l'ensemble du territoire	19 aires de covoiturage au sein du territoire mais méconnues des usagers	Discontinuité des itinéraires cyclables ➤ La CC Sundgau a testé le vélo-bus mais tout le territoire ne s'y prête pas à cause des reliefs Le territoire connaît un déficit de service vélo ➤ Cycle Diebolt (vente et réparation vélo) va arrêter ses activités	Manque d'information concernant les offres de mobilité. Un fort enjeu de sensibiliser et communiquer sur les mobilités actives ➤ Manque d'association vélo pour fédérer des projets
Pistes d'évolution	▪ Mettre en place des navettes de rabattement en gare cadencées sur les horaires de train ▪ Relier le sud du territoire au tram de Bâle ▪ Mutualisation des coûts entre les différentes offres de mobilités.	▪ Mettre en place un service TAD pour tous, en ligne régulière mais activable qu'à la demande ▪ Organiser des ateliers de sensibilisation/information à la mobilité.	▪ Mettre en place des aires e mobilités sur le territoire ▪ La CC Sundgau s'interroge sur l'extension de Blablacar Daily aux jeunes de moins de 18 ans	▪ Organiser des ateliers de réparation vélo, remise en selle ▪ Déployer le SRAV ▪ La CC Sundgau a candidaté sur le projet de la région Grand Est pour équiper la gare d'Altkirch de service de location de vélo en gare ▪ Encourager le label employeur pro-vélo.	▪ Mettre en place un guichet unique ▪ Créer un guide/carnet de mobilité rassemblant les différentes offres de mobilités à destination du public ▪ Service d'information voyageurs avec les horaires de train, les emplacements des arrêts.

	Collectivité européenne d'Alsace 	Saint-Louis Agglomération 	PETR Pays du Sundgau 	CC Sud Alsace Largue 
Vélo	➤ Plan vélo voté le 16 Juin 2023 avec un réseau structurant d'intérêt Alsacien qui sert de dorsale pour les intercommunalités afin qu'elles puissent créer leur propre plan vélo. ➤ Plusieurs liaisons en site propre dans le Sundgau : Liaison Bouxwiller-Ferrette pour desservir le collège de Ferrette, La liaison Altkirch-Wittersdorf-Saint-Louis n'est pas encore aménagée, La liaison Altkirch-Oltingue qui va vers la Suisse est pratiquement finalisée (manque juste une boucle)	➤ Un schéma directeur cyclable depuis 2019, révisé en fin d'année 2023 ➤ Projet de mise en place d'un service de location de VAE et vélos cargos longue durée implanté à la gare. ➤ Le programme Savoir rouler à vélo est déployé au sein des établissements du territoire ➤ Des accompagnements auprès des entreprises.	➤ Schéma directeur vélo validé il y a deux ans avec comme objectif d'avoir une vision globale de développer un maillage à l'échelle des deux EPCI. ➤ Un outil cartographique en ligne est disponible et permet de faire le suivi, détaillant par communes et par tronçons grâce à des numéros, par itinéraires. Dans cet outil on retrouve L'aménagement, le cout associé. Cet outil est accessible aux communes, aux EPCI, au PETR.	➤ Mise en place d'un système de location de VAE longue durée 3-6 mois avec une flotte de 10 vélos: phase d'expérimentation ➤ Des actions de sensibilisation à l'usage du vélo sont entrain d'être mis en place ➤ Vélo-bus à tester sur le périscolaire ➤ Déploiement du programme Savoir Rouler à vélo auprès des établissements scolaires.
Transport en commun	➤ En matière de transport en commun, la seule compétence de la CeA c'est le transport des élèves en situation d'handicap vers les collèges.	Transport en commun ➤ Pas de connexion entre le territoire de Sundgau et Saint Louis Agglomération ➤ 6 lignes urbaines et des lignes scolaires Transport à la demande ➤ Mis en place d'un TAD avec accès PMR. ➤ Ce service est organisé sous forme de rabattement par zone vers des polarités secondaires où on a une intermodalité vers la commune de Saint-Louis. ➤ La tarification du TAD est au même prix que le trajet en bus soit 1,70 euros.	Sundgomobich ➤ Projet transfrontalier destiné au déplacement domicile-travail au vu des flux du territoire vers la Suisse.	➤ Lignes interurbaines de la Région Grand Est.
Covoiturage	➤ Possibilité de financement de la CeA, fond d'attractivité, pour la création ou l'aménagement des aires de covoiturage.	➤ Contractualisation avec Klaxit depuis Septembre 2023 et changement récent sur Blablacar Daily.	Contractualisation avec Covoit'Go pour la mise en place de ligne de covoiturage ➤ Un système sans application lancé en Juin 2021 ➤ Objectif de connecter les deux EPCI : la CC Sud Alsace Largue et la CC Sundgau dans les espaces non desservies en transport en commun.	Coopération avec Blablacar Daily pour développer et massifier la pratique du covoiturage dans le territoire • Lancement très récent depuis le 11 Mars 2024

05

CONCLUSION



5.1. - Analyse AFOM

Atouts

- Présence de **3 gares ferroviaires** sur le territoire
- Plusieurs lignes de transport interurbain **Fluo Grand Est**
- Un **service d'aide à la mobilité** qui connaît une **augmentation progressive de sa demande**
- **Plusieurs pôles générateurs** de déplacement: établissements scolaires, zones d'activité économiques, gares, aires de covoiturages, sites touristiques, équipements communautaires.
- Un **territoire multipolarisé** avec un pôle urbain principal Altkirch et des pôles complémentaires Illfurth, Ferrette,...

Faiblesses

- **88%** des déplacements **domicile-travail en voiture** (0,9% en vélo et 3,4% à pied)
- Un écosystème vélo à développer tant en matière d'aménagements que de services
- Absence de bornes de recharge électrique
- Manque de connexion avec les autres territoires

Analyse AFOM

Opportunités

- Dynamique nationale en faveur des modes actifs (plan vélo et marche reconduit, appels à projet...).
- Dynamique locale sur la transition des mobilités :
 - **PCAET 2023-2026** : le Plan Climat Air Energie Territorial guide la politique de transition écologique de la CC Sundgau.
 - **Schéma directeur des mobilités du Haut Rhin**
 - **Schéma directeur vélo porté par le PETR**
 - **Contrat Opérationnel de mobilité du bassin Haute-Alsace** en cours d'élaboration

Menaces

- Habitat dispersé entraînant un isolement de certains villages
- Vieillesse de la population
- Une distance moyenne de déplacement des actifs ne permettant pas d'envisager certaines solutions de mobilités
- Des limites bloquantes pour un changement d'habitudes de déplacement : absence d'offre structurée, discontinuités cyclables, ...



- **Communiquer et accompagner au changement de pratique**
- Déployer des **solutions alternatives à l'autosolisme vers les pôles d'emploi intérieurs et extérieurs.**
- **Travailler sur l'intermodalité** : bus/vélo, covoiturage/vélo ou voiture/covoiturage.
- **Communiquer autour de l'offre de mobilité** et offrir des points d'accès d'informations sur les services du territoire.
- Assurer des **liaisons sécurisées vers les pôles générateurs de déplacements et relier un maximum de villages entre eux** pour favoriser les déplacements à vélo et à pied au sein du territoire.
- Accompagner l'accès à la mobilité des personnes âgées et des jeunes sans permis.

PHASE 2

ELABORATION D'UNE STRATEGIE



4 axes stratégiques :



ENSEMBLE DES ACTIONS DU PDMS

LES ACTIONS

AXE 1: Optimiser l'offre de transport en commun afin de renforcer son accessibilité

- **Action 1** : Renforcement et ajustement des lignes existantes (Vieux)-Ferrette <> Mulhouse
PRIORITAIRE
- **Action 2** : Mieux connecter les communes du Nord du territoire vers l'agglomération mulhousienne
SECONDAIRE
- **Action 3** : Favoriser la création d'aires de mobilité aux arrêts de bus existants
SECONDAIRE
- **Action 4** : Favoriser l'intermodalité en gare d'Altkirch
TERTIAIRE
- **Action 5** : Assurer une continuité avec le projet Sundgomobich
TERTIAIRE

AXE 2: Développer des solutions de mobilité durable pour répondre aux besoins de l'ensemble du public

- **Action 6.** : Développer une offre de TAD pour tous
PRIORITAIRE
- **Action 7** : Renforcer l'offre de covoiturage
PRIORITAIRE
- **Action 8** : Etudier la mise en place d'une offre d'autopartage
TERTIAIRE

ENSEMBLE DES ACTIONS DU PDMS

LES ACTIONS

AXE 3: Encourager l'usage du vélo par des infrastructures et services dédiés

- **Action 9:** Accompagner les communes dans la mise en œuvre d'un maillage cyclable, défini dans le schéma directeur cyclable du Sundgau
PRIORITAIRE
- **Action 10 :** Développer un écosystème vélo
SECONDAIRE
- **Action 11 :** Mise en place de points de réparation vélo sur le territoire
SECONDAIRE
- **Action 12 :** Développer le label accueil «Accueil Vélo»
TERTIAIRE
- **Action 13 :** Développer des services de location de moyenne et longue durée de Vélo à assistance électrique (VAE) pour les habitants
TERTIAIRE
- **Action 14 :** Développer une aide à l'achat de vélos / Vélo à assistance électrique (VAE) pour les habitants
TERTIAIRE

AXE 4: Communiquer, sensibiliser et informer sur les mobilités

- **Action 15 :** Communiquer sur les offres de mobilité (offres actuelles et nouveautés)
PRIORITAIRE
- **Action 16 :** Encourager les solutions de mobilité durable auprès des entreprises et des scolaires
SECONDAIRE
- **Action 17 :** Organiser des ateliers et événements pour communiquer et accompagner au changement de pratiques
SECONDAIRE

PHASE 3

DECLINAISON EN FICHES ACTIONS



06

LES FICHES ACTIONS



Action n°1 : Renforcement et ajustement des lignes existantes (Vieux-) Ferrette <> Mulhouse

Description

Depuis le 1 septembre 2025, les lignes 62 Vieux-Ferrette <> Mulhouse et 63 Ferrette <> Mulhouse se sont renforcées:

- De nouveaux horaires assurent les correspondances avec les TER à destination de Mulhouse/Belfort depuis la gare d'Altkirch
- Des trajets à partir de 4€ ou 2€ avec une carte de réduction
- Plus d'allers-retours par jour sur la ligne R063.

La priorité est de mettre à jour la signalétique de cette nouvelle offre au niveau des arrêts concernés.

Etape de la mise en œuvre

Cette action a été mise en œuvre en septembre 2025.

Elle s'accompagne d'actions de communication afin de faire connaître cette amélioration

Éléments financiers

Campagne d'affichage (création et impression) : entre 5 000€ et 40 000€

Publicité et communication sur les réseaux sociaux:

- Communication : Réalisation en interne
- Publicité : entre 1 000 et 3 000 € pour le référencement et la diffusion

Page web dédiée : Réalisation en interne

Communication publicitaire ponctuelle

- Banderole : Entre 4,5 et 60 € / m²
- Kakemono : Entre 20 et 220 € / pièce

Vigilance et critères de réussite

Fréquentation et utilisation

Connectivité et accessibilité

Volonté politique commune

Accompagnement des partenaires techniques

Un temps de correspondance suffisant pour

l'achat d'un titre de transport

Axe 1 : Optimiser l'offre de transport en commun afin de renforcer son accessibilité

Porteur : Région Grand Est

Partenaires : Région Grand Est, Communes

Financeurs : Région Grand Est



Priorité

☐ Faible

☐ Moyenne

☒ Forte



Suivi & Evaluation

Taux de croissance de la fréquentation

Enquête de satisfaction des usagers

Action n°2 : Mieux connecter les communes du Nord vers l'agglomération mulhousienne

Description

Cette action consiste à optimiser l'interconnexion entre l'agglomération mulhousienne et les communes du Nord du territoire. Lors de premiers échanges, M2A s'est montré favorable à porter une réflexion au sujet d'un prolongement du service de transport mulhousien Soléa.

Etape de la mise en œuvre

Etape 1 : Identifier avec Solea et M2A les besoins et les lignes à prolonger

Etape 2 : Définir une convention entre AOM (ligne concernées, niveau de service, coût, ..)

Éléments financiers

Hypothèses à valider : nombre de kilomètre à ajouter, fréquence, nombre d'arrêts supplémentaires, investissement d'infrastructure ...

La CCS peut financer le **déficit d'exploitation** (exemple d'une ligne secondaire (passage toutes les heures de 6h à 20h) 20 000€/an)

Vigilance et critères de réussite

Solution accessible à tous les territoires
Co-construction

Connectivité et accessibilité

Axe 1 : Optimiser l'offre de transport en commun afin de renforcer son accessibilité

Porteur : CC Sundgau

Partenaires : Soléa et M2A, Région Grand Est, communes

Financeurs : CC Sundgau, M2A



Priorité

☐ Faible

☒ Moyenne

☐ Forte



Suivi & Evaluation

Taux de croissance de la fréquentation
Enquête de satisfaction des usagers

Action n°3 : Favoriser la création d'aires de mobilité aux arrêts de bus existants.

Description

Plusieurs communes ne sont pas desservies par des lignes de transport de commun. Un rabattement vers ces lignes peut être organisé en transport à la demande (cf. action 6). En complément, les arrêts de transport en commun peuvent faire l'objet d'aménagements favorisant l'intermodalité et favorisant ainsi l'attractivité de l'arrêt de bus :

- Place de stationnement vélo,
- Aire de covoiturage, place de covoiturage sur un parking existant
- Information voyageurs , ...

Le coût de ces équipements, notamment les stationnements vélo sont inclus dans le SDMA.

Etape de la mise en œuvre

Etape 1 : Identifier les arrêts à aménager en priorité

Etape 2 : Concertation avec les partenaires

Etape 3 : Conception des aménagements pour les arrêts structurants retenus

Éléments financiers

Stationnement vélo: Arceau : 180€ et 300€

Abri-vélo 820€/emplacement

Installation de l'accès sécurisé dans un local existant : 100€/emplacement
(+ équipement)

Aire de covoiturage:

Aire de proximité : > 2000€

Aire intermédiaire 15 000€ à 80 000€

Aire structurante (+de 30 places) 70 000€ à 180 000€

Aire de mobilité « essentielle » : 1 000€ – 8 000€

Vigilance et critères de réussite

Solution accessible à tous les territoires

Co-construction

Connectivité et accessibilité

Axe 1 : Optimiser l'offre de transport en commun afin de renforcer son accessibilité

Porteur : CC Sundgau

Partenaires : Région Grand Est, CeA, communes

Financeurs : CC Sundgau, CeA, Région Grand Est



Priorité

☐ Faible

☒ Moyenne

☐ Forte



Suivi & Evaluation

Fréquentation des services proposés
Enquête de satisfaction des usagers

Action n°4 : Favoriser l'intermodalité en gare d'Altkirch

Description

La gare d'Altkirch se situe sur la ligne TER Mulhouse-Belfort. C'est la sixième gare la plus fréquentée d'Alsace.

L'intermodalité se renforce avec l'amélioration du service de transport en commun des cars Fluo. Le projet de cars express Sundgomobich viendra accentuer la desserte de la gare en transport en commun. La Région Grand Est teste également la mise à disposition de 5 vélos électriques en libre-service pour effectuer les derniers kilomètres pour les usagers du train.

Le but:

- Offrir un réel espace d'articulation assurant un accès rapide, simple et pratique entre les différents modes de transport
- Renforcer les équipements pour les mobilités durables

Etape de la mise en œuvre

Etape 1: Identifier les équipements à mettre en place

Etape 2: Anticiper les événements à venir (Slowup, accueil du championnat de France de cyclisme) et prioriser

Etape 3: Mettre en œuvre

Éléments financiers

* Région Grand Est : « Dispositif d'intervention régional intermodalité Grand Est – DIRIGE: participation régionale de 50% du montant HT sur les aménagements d'intermodalité en gare avec un plafond d'intervention régional maximum de 660k€

* *Sous condition du maintien des dispositifs*

Vigilance et critères de réussite

- Visibilité pour tous
- S'adapter à l'augmentation potentiel de la fréquentation

Axe 1 : Optimiser l'offre de transport en commun afin de renforcer son accessibilité

Porteur : CC Sundgau, commune d'Altkirch

Partenaires : Région Grand Est, SNCF, Etat, CEA, commune

Financeurs : Région Grand Est, CC Sundgau, commune d'Altkirch



Priorité

☒ Faible

☐ Moyenne

☐ Forte



Suivi & Evaluation

Taux de croissance de la fréquentation
Enquête de satisfaction des usagers

Action n°5 : Assurer une continuité avec le projet Sundgomobich

Description

La mise en place de lignes de cars express est prévue pour l'année 2026. Le trajet de ce projet Sundgomobich est : Dannemarie – Altkirch – St Louis-Bâle.
Cette offre vient en complément de l'offre ferroviaire. Elle ne sera pas concurrentielle au train mais à la voiture individuelle oui. Elle apporte une nouvelle solution pour se déplacer au quotidien, entre les territoires.
L'aménagement de ces lignes est une opportunité pour développer des pôles multimodaux.
Ce projet est également en lien avec l'action 3, qui favorise la création « d'aires de mobilité ».

Etape de la mise en œuvre

Etape 1: Identifier les actions prioritaires à mettre en œuvre

Etape 2: Etablir un calendrier d'actions

Éléments financiers

Ingénierie: Temps d'agents CC Sundgau

Déploiement des actions: selon les retours des analyses et des études.

Vigilance et critères de réussite

Anticipation de la mise en service du projet Sundgomobich
Fréquentation et utilisation
Connectivité et accessibilité

Axe 1 : Optimiser l'offre de transport en commun afin de renforcer son accessibilité

Porteur : PETR du Pays du Sundgau, Région Grand Est , CC Sundgau

Partenaires : Communes de la CC Sundgau, CEA, St Louis Agglomération, Agglo Basel, République et canton du Jura, Confédération Suisse

Financeurs : CC Sundgau, communes, Région Grand Est , PETR



Priorité



Faible



Moyenne



Forte



Suivi & Evaluation

Taux de croissance de la fréquentation
Enquête de satisfaction des usagers

Action n°6 : Développer une offre de transport à la demande pour tous

Description

La Communauté de communes a mis en place depuis plusieurs années le Service d'aide à la mobilité pour les personnes de plus de 75 ans, qui a connu une augmentation de sa fréquentation de 35% entre 2021 et 2022.

Le but est de mettre en place un service ouvert à tous, **en système de rabattement, point à point**.

Plusieurs solutions sont envisageables:

- 1) Mise en place d'un service de navette à la demande ouvert à tous, à destination des arrêts de cars, éventuellement porté par un transporteur/prestataire privé
- 2) Accompagnement d'une offre de mobilité solidaire, portée par des partenaires associatifs ou autres. Ce service souhaite répondre au besoin des jeunes, des communes non desservies par des lignes régulières, des personnes en difficultés...

Etape de la mise en œuvre

Etape 1: Choix du service à mettre en œuvre

Etape 2 : Elaboration de l'offre

Etape 3: Choix du gestionnaire / partenaire

Etape 4: Mise en œuvre

Éléments financiers

Cf slide suivante

Vigilance et critères de réussite

TAD : Un cout important

Définir un règlement (public cible, tolérance tranche horaire ...)

Transport solidaire: Communication forte

Mobilisation des bénévoles

Définir un règlement précis et participation financière

Axe 2 : Développer des solutions de mobilité durable pour répondre aux besoins de l'ensemble du public

Porteur : CCSundgau

Partenaires : Région Grand Est, communes, transporteur privé, associations existantes ou à créer

Financeurs : CCSundgau, Région Grand Est



Priorité

☐ Faible

☐ Moyenne

☒ Forte



Suivi & Evaluation

Fréquentation

Enquête de satisfaction des usagers

Action n°6 : Développer une offre de transport à la demande pour tous

Eléments financiers

* **Région Grand Est** : jusqu'à 40 000€ /an maximum (40 à 80% des coûts liés à l'exploitation du TAD).
Ouvert à tous ; point à point

Mobilité solidaire: Associations existantes (Caritas Alsace, Restos du Cœur, la Croix Rouge...)
Pour la CC, coût de communication + subvention de : l'association : 10 000€ - 20 000€ / an

Première estimation pour un TAD

*En moyenne, un trajet TAD coute 15 à 25€ mais peut aller jusqu'à 60€
En moyenne, le tarif payé par l'usager ne couvre que 10-15% du coût réel.*

Hypothèse : 1 500 courses/an
Tarif moyen usager : 3€/course
Coût par course : **Point à Point** 30€/course

* Option prestataire privé

Coût total = 45 000€
Recettes usagers : 4 500€
Charges CC : 40 500€

* Option en régie:

Coût total = 45 000€
Optimisation régie (-15%) = 38 250€
Recettes usagers : 4 500€
Charges CC : 33 750€

* *Actualisation 2026: Le dispositif régional est suspendu*

Axe 2 : Développer des solutions de mobilité durable pour répondre aux besoins de l'ensemble du public

Porteur : CC Sundgau

Partenaires : Région Grand Est, communes, transporteur privé, associations existantes ou à créer

Financeurs : CC Sundgau, Région Grand Est



Priorité

☐ Faible

☐ Moyenne

☒ Forte



Suivi & Evaluation

Fréquentation
Enquête de satisfaction des usagers

Action n°7 : Renforcer l'offre de covoiturage

Description

Le covoiturage au quotidien est mis en place avec la coopération avec Blablacar Daily.
2 lignes de covoiturage spontané sont développées avec Covoit'Go (Prestataire: ECOV) à l'échelle du Pays du Sundgau: Altkirch – Hirtzbach - Seppois-le-Bois et Altkirch – Waldighoffen. Ces lignes sont maintenues pour l'année 2026.
Renforcer l'attractivité de ce service par la communication, la visibilité des aires de covoitages existantes, l'aménagement de nouvelles aires.
Au vu des trajets les plus covoiturés, des aires de covoiturage peuvent être envisagées à Carspach, Bettendorf, Koestlach, Froeningen, Saint-Bernard, Illtal

Etape de la mise en œuvre

Etape 1 : Bilan de Covoit'Go et BlaBlacar Daily
Etape 2 : Identifier la faisabilité de créer de nouvelles aires de covoiturage
Etape 3 : Communiquer et expérimenter.

Éléments financiers

* Région Grand Est soutient l'aménagement d'aires de covoiturage jusqu'à 60% du coût du projet.
Fonds Verts: subvention pour le développement d'une plateforme de covoiturage : 50% de prise en charge.
** Actualisation 2026: Le dispositif régional est suspendu*

Vigilance et critères de réussite

Emplacement des aires de covoiturage,
Collaboration avec les entreprises

Axe 2 : Développer des solutions de mobilité durable pour répondre aux besoins de l'ensemble du public

Porteur : CC Sundgau, communes, PETR du Pays du Sundgau

Partenaires : BlaBlaCar Daily, communes, entreprises, CeA, Ecov,

Financeurs : CC Sundgau, Région Grand Est



Priorité

☐ Faible

☐ Moyenne

☒ Forte



Suivi & Evaluation

Taux de croissance de la fréquentation
Enquête de satisfaction des usagers

Action n°8 : Etudier la mise en place d'une offre d'autopartage

Description

La diversification de l'offre de mobilité partagée à travers l'autopartage est adaptée aux besoins ponctuels et spécifiques du public ciblé. Selon les priorités données, le recours à ce dispositif permet d'apporter des réponses aux difficultés de déplacement des publics isolés ou précaires n'ayant pas accès à un véhicule individuel, d'encourager les ménages à réduire leur motorisation à un seul véhicule et/ou de déployer une offre complémentaire pour les touristes et excursionnistes se rendant sur le territoire en transport en commun. La localisation de ce service pourra être **en lien avec les aires de mobilité et les gares** du territoire.

Etape de la mise en œuvre

Etape 1 : Définition du besoin et public cible..

Etape 2 : Dimensionner l'offre, arrêter les modalités et coordonner l'action

Etape 3 : Consulter des prestataires privés ou déployer l'action en régie.

Etape 4 : Mettre en place une expérimentation dans un premier temps sur une ou deux communes, et évaluer pour envisager un déploiement sur d'autres communes

Eléments financiers

A titre indicatif :

- Coût de fonctionnement (et amortissement) : 860€/véhicule/mois (+/- 10 000€/ véhicule / an)
- Possibilité de contractualisation avec un prestataire

Vigilance et critères de réussite

Fréquentation et utilisation
Communication autour du service
Public cible du service et usagers constatés
Suivi des coûts de fonctionnement et des problématiques de mise en œuvre
L'équilibre financier peut mettre 3 à 5 ans.

Axe 2 : Développer des solutions de mobilité durable pour répondre aux besoins de l'ensemble du public

Porteur : CC Sundgau (ou acteurs privés)

Partenaires : Région Grand Est , communes, CeA, prestataires privés

Financeurs : CC Sundgau



Priorité



Faible



Moyenne



Forte



Suivi & Evaluation

Taux de fréquentation
Enquête de satisfaction des usagers
Suivi du coût du service
Suivi du type d'utilisateur du service

Action 9 – Accompagner les communes dans la mise en œuvre d'un maillage cyclable, défini dans le schéma directeur cyclable du Sundgau.

Description

Le Schéma Directeur Cyclable porté par le PETR a identifié au total (existant + projet) 224 km sur les 64 communes de la CC Sundgau: 106,2 km en maillage structurant et 117,7km pour les liaisons complémentaires.:

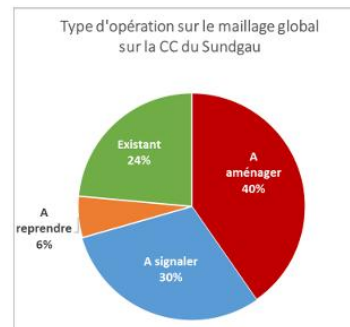
La communauté de communes Sundgau aide les communes volontaires dans la mise en œuvre d'aménagements cyclables à élaborer leur dossier de faisabilité et apporte une aide financière sous la forme d'un fonds de concours pour les sections hors-agglomération.

Ce schéma vient préciser le Schéma directeur des itinéraires cyclables de la CeA, qui est le schéma prioritaire.

Etape de la mise en œuvre

Etape 1 : Communiquer auprès des communes pour encourager la pratique du vélo et la mise en place d'aménagements cyclables

Etape 2 : Accompagner les communes volontaires



Éléments financiers

La CC apportera une participation de 50% du reste à charge après acquisition foncière et subventionnements sur les itinéraires hors agglomération

Dispositif régional : « **Soutien aux aménagements cyclables et services vélos pour la mobilité du quotidien** »

Vigilance et critères de réussite

Continuité des itinéraires réalisés.
Dessertes des pôles générateurs de déplacement
Entretien des itinéraires

Axe 3 : Encourager l'usage du vélo par des infrastructures et services dédiés

Porteur : CC Sundgau

Partenaires : PETR, Communes, CeA, Région Grand Est, Collectivités voisines

Financeurs : Communes, Région Grand Est, CeA, Etat, CC Sundgau



Priorité

☐ Faible

☐ Moyenne

☒ Forte



Suivi & Evaluation

Augmentation de la part modale vélo
Satisfaction des usagers

Action 10: Développer un écosystème vélo

Description

En plus des aménagements cyclables, il est essentiel de mettre en œuvre un écosystème favorisant l'utilisation du vélo pour se déplacer. L'association récente « **SunGoVélo Solidaire** » va jouer un rôle important dans le développement de cette pratique.

Le développement de cet écosystème se fait également par l'organisation d'événements de sensibilisation, de test de VAE, des événements type « **Slow Up** », bourse aux vélos etc

Les entreprises ont également un rôle à jouer important : **proposer des infrastructures adaptées** (vestiaires, douche..), location de vélo, Label Employeur Pro vélo...

Enfin, l'écosystème sera d'autant plus important si le territoire **favorise l'installation de loueur et vendeurs de vélo**.

Etape de la mise en œuvre

Etape 1: Identifier les besoins prioritaires: travail avec l'association et les différents usagers du vélo

Etape 2 : Etablir un planning de mise en œuvre, calendrier événements

Etape 3; Communiquer

Éléments financiers

Chargé.de mission mobilité CCS

*A titre indicatif : cout d'organisation d'un SlowUp:
100 000 € (postes principaux: sécurité et communication)*

Vigilance et critères de réussite

Communication
Large public cible
Actions à co-construire avec les différents acteurs

Axe 3 : Encourager l'usage du vélo par des infrastructures et services dédiés

Porteur : Associations, CC Sundgau

Partenaires : PETR, Entreprises, Région Grand Est, CeA

Financeurs : CC Sundgau



Priorité

☐ Faible

☒ Moyenne

☐ Forte



Suivi & Evaluation

Augmentation de la part modale du vélo
Satisfaction des cyclistes.

Action 11 : Mise en place de points de réparation vélo sur le territoire

Description

Dans le but de favoriser la pratique du vélo, la Communauté de communes peut installer des bornes d'auto-réparation pour vélo sur le territoire. Ces bornes permettent au cycliste d'avoir accès rapidement, et simplement aux outils nécessaires pour réparer ou entretenir son vélo. Cette action renforce ainsi l'autonomie et la sécurité des cyclistes et encourage la pratique du vélo.

Il est préconisé d'installer ces bornes le long des axes cyclables structurants. Leur localisation peut être en lien avec les aires de mobilités, dans les entreprises, dans les collèges ...

Cette action s'accompagne également du développement de l'écosystème vélo, de l'organisation d'**atelier de réparation, d'établissements « Accueil vélo »** ...

Etape de la mise en œuvre

Etape 1: Identifier les emplacements

Etape 2: Choix du type de borne

Etape 3: Mise en œuvre

Éléments financiers

ADEME participation 50% Ademe dans le cadre d'Avelo3

Dispositif régional : « **Soutien aux aménagements cyclables et services vélos pour la mobilité du quotidien** »

Vigilance et critères de réussite

Communication

Large public cible

Accompagner cette action d'une carte localisant les points de réparation

Axe 3 : Encourager l'usage du vélo par des infrastructures et services dédiés

Porteur : CC Sundgau

Partenaires : Communes, entreprises, établissement « Accueil vélo », établissements scolaires

Financeurs : CC Sundgau, Région Grand Est, Etat



Priorité

☐ Faible

☒ Moyenne

☐ Forte



Suivi & Evaluation

Augmentation de la part modale du vélo
Satisfaction des cyclistes.

Action 12 – Développer le label « Accueil vélo »



Description

Cette action est en lien avec les actions du SDC : Action de service prioritaire n°7 du SDC.
Elle est essentiellement touristique, en collaboration avec le PETR et les autres acteurs du tourisme.
Le but est de fédérer tous les acteurs du tourisme afin de proposer une offre, une expérience complète aux usagers (hébergement, service vélo, restauration, offre culturelle ...)
L'offre du tourisme est déjà « Accueil vélo ». Un travail a déjà été mené auprès des hébergeurs.

Etape de la mise en œuvre

Etape 1 : Elaborer un plan de communication avec le PETR, les offices du tourisme, l'ADT (Alsace Destination Tourisme)

Etape 2 : Communiquer auprès des professionnels de l'hébergement, de la restauration mais aussi des loueurs et réparateurs de vélo.

Eléments financiers

Coût du label « Accueil Vélo » = 200€ pour 3 ans.
Les offices de tourisme pourraient prendre en charge une part de la labellisation?
Coût communication : 3 000€ à 20 000€

Vigilance et critères de réussite

Communication
Collaboration avec les acteurs du tourisme

Axe 3 : Encourager l'usage du vélo par des infrastructures et services dédiés

Porteur : Offices du tourisme,

Partenaires : PETR, communes, acteurs du tourisme, CC Sundgau, Alsace Destination Tourisme

Financeurs : Offices du tourisme



Priorité



Faible



Moyenne



Forte



Suivi & Evaluation

Retours d'expérience des usagers,

Action 13 – Développer un service de location de moyenne et longue durée de Vélo à Assistance Electrique

Description

Action de service n°3 du SDC du Pays du Sundgau.
50% de la population de la CC Sundgau est à moins de 20 min d'une gare à vélo.
Le vélo à assistance électrique permet aussi de faire face au relief..
Le PETR Pays du Sundgau met déjà à disposition 50 VAE sur le territoire. Cette action pourra être menée avec lui.
Possibilité d'assurer la gestion de ce projet en interne, en partenariat avec l'office du tourisme
Ratio recommandé par le CEREMA pour la location longue durée : 10 vélos pour 10 000 habitants
L'option d'achat peut également être mise en place
Les **entreprises** peuvent également jouer un rôle en proposant du leasing de vélo.
Il faudra rédiger un **règlement** et **choisir les conditions d'attribution** (habitants du territoire ? Salariés du territoire ?

Etape de la mise en œuvre

Etape 1 : dimensionner le projet (règlement, condition d'attribution etc...)
Etape 2 : s'entretenir avec le PETR et les acteurs de la mobilité (office du tourisme, région Grand Est, EPCI voisins...)
Etape 3 : Mettre en place le service
Etape 4 : Communiquer

Éléments financiers

Estimation:
250 €– 500€ / vélo / an (+ achat)
Les recettes (20 à 40€/mois par usager)
AVELO 3

Vigilance et critères de réussite

La gestion de ce service en interne demande d'être disponible : **entretien** et stockage du matériel, gestion des locations...
l'entretien est un élément essentiel pour la réussite de ce service

Axe 3 : Encourager l'usage du vélo par des infrastructures et services dédiés

Porteur : CC Sundgau

Partenaires : PETR, office du tourisme

Financeurs : CC Sundgau



Priorité



Faible



Moyenne



Forte



Suivi & Evaluation

Nombre d'utilisateurs

Action 14 –Développer une aide à l’achat de vélos / VAE

Description

Action de service n°4 du SDC du Pays du Sundgau.

Rappel des objectifs :

- Accompagner et aider les ménages à faire l’acquisition de vélos et vélos à assistance électrique
- Permettre à tous d’avoir accès à un moyen de se déplacer sur des distances contenues, ou plus longues grâce au VAE.

La région Grand Est soutient l’achat de vélos adaptés aux personnes à mobilité réduite.

Etape de la mise en œuvre

Etape 1 : Définir le montant de l’aide

Etape 2 : S’entretenir avec les acteurs de la mobilité (Région Grand Est, EPCI voisins...)

Etape 3 : Mettre en place ce service

Etape 4 : Communiquer

Eléments financiers

D’après SDC du Pays du Sundgau,

Coût moyen : 230 €/ vélo (Chiffre ADEME)

La Région Grand Est aide à hauteur de 3 000€ pour l’acquisition d’un **vélo adapté** (handicycle) *

** Actualisation 2026: Le dispositif régional est suspendu*

Vigilance et critères de réussite

Montage du service

Public cible

Participation intercommunale à l’achat

Axe 3 : Encourager l’usage du vélo par des infrastructures et services dédiés

Porteur : CC Sundgau

Partenaires : Région Grand Est

Financeurs : CC Sundgau, Région Grand Est



Priorité



Faible



Moyenne



Forte



Suivi & Evaluation

Nombre d’accompagnement

Action 15 – Communiquer sur les offres de mobilité

Description

La communication est un élément essentiel pour accompagner les habitants dans leur changement de pratiques. Lors du diagnostic, le manque de communication est ressorti dans plusieurs services de mobilité. En accord avec le projet de territoire, il doit permettre de clarifier toutes les offres de mobilité auprès des habitants de toute génération.

Cette stratégie devra être cohérente avec le contrat opérationnel de mobilité Région Grand Est en cours d'élaboration et le pays du Sundgau

Etape de la mise en œuvre

Etape 1 : Communiquer en priorité sur :

- des tarifs préférentiels pour les abonnés SNCF : abonnement TER + cars illimités pour 1€ de plus par mois.
- Un renforcement des lignes 62 et 63 avec de nouveaux horaires -> **Mettre à jour la signalétique, les informations voyageurs aux arrêts.**
- L'application de covoiturage BlaBlaCar Daily et Covoit'Go

Etape 2: Faire le point avec la Région Grand Est pour s'assurer sur les fiches horaires sur le territoire soient à jour

Etape 3 : communiquer sur l'existence de l'application PYSAE, sur la possibilité d'utiliser les cars scolaires, sur la ligne régulière n° 829 de l'agglomération St Louis,

Etape 4: Contribuer à la mise à jour du Guide de la Mobilité du PETR

Éléments financiers

Communication:
Plan de communication : 5 000 – 20 000€

Vigilance et critères de réussite

Toucher tous les publics
Accompagnement des partenaires

Axe 4 : Communiquer, sensibiliser et informer sur les mobilités

Porteur : CC Sundgau, PETR

Partenaires : Communes, Région Grand Est, SNCF, BlablacarDaily, Covoit'go, associations

Financeurs : CC Sundgau



Priorité

☐ Faible

☐ Moyenne

☒ Forte



Suivi & Evaluation

Taux de croissance de la fréquentation des transports
Fréquentation des sites (numérique)
Visibilité réseaux sociaux
Nombre de supports distribués (communication physique)

Action 16 – Encourager les solutions de mobilité durables auprès des entreprises et des scolaires

Description

Les entreprises ont à rôle important à jouer dans l'accompagnement des habitants dans leurs changement de pratiques. La CC Sundgau encourage les entreprises dans leurs démarches en faveur d'une mobilité durable. Elle reçoit tous les trois mois les chefs d'entreprises du territoire.

Actions pour les entreprises: Forfait Mobilité durable, Label Employeur pro-vélo, Aide à l'acquisition d'un vélo, Covoiturage planifié, défi « Boulot à vélo » ...). **Une communication auprès des entreprises est importante pour toucher tous les salariés.**

Une des actions ressortie comme prioritaire du SDC est de « Multiplier les ateliers d'éco-mobilité scolaire et étendre le périmètre d'intervention à l'ensemble du territoire »

Actions : parcours vélo-école, Savoir Rouler à vélo, défi « Jy vais » ...

Les communes peuvent également encourager des plans de déplacements des établissements scolaires « PDES »

Etape de la mise en œuvre

Etape 1: Recenser les évènements scolaires qui existent déjà sur le territoire et les mettre en avant

Etape 2: Développer ces ateliers sur l'ensemble du territoire

Etape 3 : Sensibiliser les entreprises à mettre en place des aides pour les employés.

Éléments financiers

Animation ateliers: 2 000€ - 10 000€

Formation Savoir Rouler à vélo : 1700€ / classe

Vigilance et critères de réussite

Communication,
Accompagnement
Nombre d'entreprises ciblées,
Nombre de classe ciblées.

Axe 4 : Communiquer, sensibiliser et informer sur les mobilités

Porteur : CC Sundgau, entreprises, écoles, PETR

Partenaires : communes, Etat, CeA, Région Grand Est

Financeurs : Etat, PETR



Priorité

☐ Faible

☒ Moyenne

☐ Forte



Suivi & Evaluation

Nombre d'établissement concernés,
Evolution part modale pour les trajets domicile-étude et domicile-travail.

Action 17 – Organiser des ateliers et événements pour communiquer et accompagner au changement de pratiques

Description

Il existe beaucoup d'ateliers et d'événements à organiser sur le thème de la mobilité, pour faciliter et accompagner les habitants dans leurs changements de pratiques.

Le but : étoffer l'offre en matière d'animation autour de la mobilité douce, en complément des événements actuellement organisés sur le territoire (fête du vélo...)

Le but est de travailler sur les aspects qui freinent les usagers à utiliser les modes durables (Ateliers réparation vélo, remise en selle ...) et promouvoir l'ensemble des offres de mobilité durable présente sur le territoire (cars, vélo, train, covoiturage ..)

Cette programmation à destination du grand public sera menée en lien avec des acteurs locaux de la mobilité

Etape de la mise en œuvre

Etape 1 : Resenser les événements et ateliers existants.

Etape 2: Elaborer une stratégie et un planning pour mettre en place des animations, en lien avec les partenaires

Etape 3: Mettre en œuvre le programme, communiquer, suivre et évaluer.

Éléments financiers

Organisation événement festif (1 journée type Challenge de la mobilité) 3 000€

Programme de remise en selle : 2 500 € - 5 000€

Organisation SlowUp
30 000€ - 40 000€

Vigilance et critères de réussite

Communication large public

Axe 4 : Communiquer, sensibiliser et informer sur les mobilités

Porteur : CC Sundgau

Partenaires : PETR, associations, Région Grand Est, CeA,

Financeurs : CC Sundgau



Priorité

☐ Faible

☒ Moyenne

☐ Forte



Suivi & Evaluation

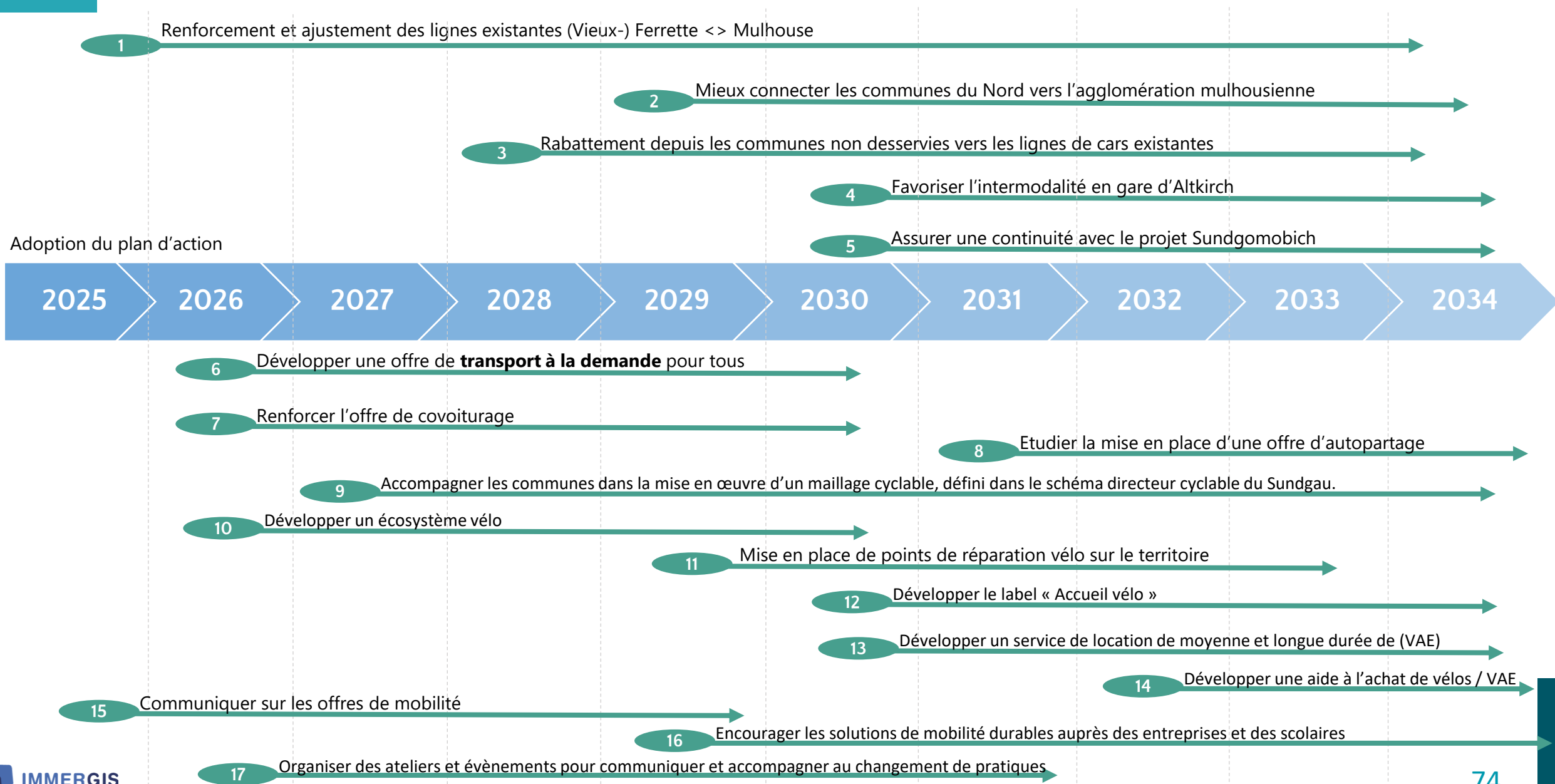
Fréquentation
Evolution de la part modale (mobilité durable)

07

CHRONOLOGIE DES ACTIONS



5. Chronologie de mise en œuvre des actions



Plan des mobilités simplifié

Décembre 2025

